

CHIRURGIENS ET SAGES-FEMMES DE VINCENNES AUX XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

Pendant deux ans, en 1987 et 1988, j'ai aidé mon ami Pierre Langlois qui fouillait dans les archives de Vincennes et Créteil pour y trouver des indices relatifs aux chirurgiens et sages-femmes des XVII^e et XVIII^e siècles.

Nous avons décompté 22 chirurgiens et 16 sages-femmes entre 1630 et 1792. Pierre Langlois est décédé en 1990. Grâce à ses notes et aux miennes, je vous présente une partie de ces praticiens vincennois.

MÉDECINS, CHIRURGIENS ET BARBIERS-CHIRURGIENS

Je rappellerai tout d'abord qu'à l'époque où Molière s'est si bien moqué d'eux les praticiens de l'art médical étaient tous des hommes, les femmes n'ayant pas le droit d'exercer ces professions. On était alors médecin, ou chirurgien ou barbier-chirurgien.

Le médecin est relativement le plus savant. Il a beaucoup lu et appris dans des livres, il a des diplômes certifiant ses connaissances, mais en fin de compte il n'a pas beaucoup de pratique. C'est le chirurgien, moins érudit, qui est le manuel. Il pratique véritablement la fameuse saignée, il incise les nombreux abcès, panse les plaies et les soigne jusqu'à leur guérison ; il réduit les fractures. C'est lui qui, généralement, constate les décès et délivre un permis d'inhumation.

Quant aux barbiers-chirurgiens ils sont avant-tout barbiers, très secondairement chirurgiens, n'accomplissant que des soins secondaires, sans avoir besoin de posséder de connaissances approfondies ni de diplômes ; alors que tous les chirurgiens sont diplômés.

Il est évident que les chirurgiens, qui se considèrent très supérieurs, supportent mal la promiscuité avec les barbiers. Ils sont regroupés dans la confrérie Saint-Cosme, du nom de leur patron ; ils sont donc très bien organisés et inquiètent la confrérie des médecins qui craignent qu'ils atteignent leur niveau. D'où une perpétuelle concurrence.

Jusqu'à ce qu'en mars 1656 une lettre patente royale interdise aux chirurgiens de Saint-Cosme de prendre le titre de docteur, répétant qu'il est toujours interdit aux femmes d'exercer la profession. En novembre 1691 un édit royal autorise le collège de Saint-Cosme à pratiquer un enseignement de la manière de soigner. Plus tard, le 23 avril 1723, une déclaration royale exige de posséder le grade universitaire de « maître-ès-arts » pour avoir le droit de s'appeler maître chirurgien, titre que s'attribuait auparavant n'importe quel chi-

rurgien, dès qu'il avait une certaine expérience et une notoriété qu'il estimait suffisante.

Enfin, les lettres patentes du 10 août 1756 marquent la victoire des chirurgiens en leur donnant les mêmes prérogatives que celles des médecins. Il faut cependant attendre la loi de ventôse an XI (1803) qui réorganise et unifie les professions médicales, pour que le chirurgien devienne le docteur en médecine spécialisé dans la chirurgie qu'il est encore aujourd'hui.

Un personnage connu illustre parfaitement l'évolution de la profession et de ses lois ; il s'agit de Jean-Louis Baudelocque qui a donné son nom à une maternité située dans le cadre de l'hôpital Cochin, boulevard de Port-Royal à Paris. Le 25 juillet 1778 il vient à Vincennes pour accoucher Antoinette Christian, épouse de Louis de Bernier.

L'enfant meurt à la naissance ; ondoyé par le chirurgien il est inhumé aussitôt. Dans l'acte de décès Jean-Louis Baudelocque, qui a 32 ans, est qualifié de « maître en chirurgie et accoucheur de Paris ». Il ne sera médecin officiel qu'en 1803 dans le cadre de l'unification des professions libérales, lors de la création de l'école de Santé.

LES CHIRURGIENS DE VINCENNES

En tout cas à Vincennes, il n'y a jamais eu de médecin, pendant les deux siècles considérés. Il n'y a que des chirurgiens, qui en font la fonction et qui sont même apothicaires bien souvent. Ils sont toujours secondés par des sages-femmes, parfois leur épouse.

Le premier cité dans des actes officiels vincennois s'appelait Claude Gredillot, chirurgien de la paroisse. Mais le suivant est bien plus souvent cité, pendant une vingtaine d'années, de 1630 à 1650, comme chirurgien de la garnison. Il s'appelle Noël Leconte, dit Saint-Cosme.

Il a dû naître à la fin du XVI^e siècle, ou tout au début du XVII^e. Nous manquons d'informations sur ses origines. Le soldat mortepaye Noël Leconte apparaît pour la première fois dans un acte des registres paroissiaux de l'église de La Pissotte en date du 31 octobre 1630 pour un baptême. Celui-ci a lieu exceptionnellement, par autorisation spéciale, à la Sainte Chapelle du château, dont il est précisé qu'il est le chirurgien, son second métier.

Pour comprendre comment il se fait qu'un militaire de la garnison du château soit le chirurgien des habitants du village, il faut savoir ce qu'est un soldat mortepaye.

Ils existaient depuis François I^{er} et étaient des sortes de retraités sans solde, mais indemnisés pour les services qu'ils étaient capables de rendre dans les châteaux dont ils complétaient la garnison. L'institution dégénéra quelque peu pendant les guerres de Religion et fut réorganisée officiellement par

Henri IV. Celui-ci les affecta à titre permanent et définitif aux garnisons de certains châteaux forts royaux, dont Vincennes. Ils exerçaient divers emplois, comme gardiens de prisonniers, ici chirurgien, et encadraient les milices payannes levées occasionnellement, ce qui les mettait en rapport avec la population voisine.

C'est ainsi que le mortepaye Leconte s'introduit dans la société villageoise de La Pissotte et de la Basse-Cour, les villages qui formèrent la ville de Vincennes un peu plus tard. On retrouve un nom, en particulier, avec le titre de « maître chirurgien de Saint-Cosme » dans le registre des décès, lors de l'inhumation de sa première femme, Nicole Nigue le mardi 31 juillet 1635.

Il est évident qu'il possédait une certaine notoriété et était bien considéré par les civils comme par les militaires en relation avec les vigneron, les artisans, les commerçants. Tout comme Marguerite Arnould sa seconde femme. Ils sont choisis comme parrain et marraine des enfants des plus grandes familles.

Le 18 juillet 1638 ils ont un fils, Georges, baptisé à la Sainte Chapelle. Le parrain est Jacques Rousseau, officier de la Bouche du Roi. Manifestement notre soldat chirurgien s'élève dans la société.

Il perd sa seconde femme et se remarie rapidement -il ne devait pas aimer rester sans épouse- avec Catherine Pinçon qui lui donne à son tour un fils, Jean, baptisé le 11 novembre 1641. Le parrain est le fils du comte de Chavigny, conseiller du roi et gouverneur du château ; la marraine est madame de Luynes. Monsieur de Luynes est conseiller du roi et secrétaire général de la Marine. De plus en plus haut.

En 1643 il est sergent de la compagnie de monsieur de Chavigny. Il a alors un nouveau fils, André. Parrain : André de Bernardin, écuyer du roi, lieutenant du gouverneur du château.

Il faut noter qu'à partir de 1647 il est appelé monsieur de Saint-Cosme sur tous les actes, sans être anobli, le « de » n'ayant alors aucune signification. La Fronde en 1648 voit Chavigny interné au château, la compagnie dissoute ; notre chirurgien redevient alors soldat. Noël Leconte meurt le 4 février 1650 et est inhumé le lendemain dans le cimetière de Notre-Dame de La Pissotte, au terme d'une vie en grande partie vincennoise.

Par la suite on découvre l'existence d'autres chirurgiens dans les actes de décès, sans autres précisions, comme Jean Savart, maître chirurgien à La Pissotte, mort le 8 septembre 1659. Samuel Robert, maître chirurgien de la Basse-Cour, mort le 23 janvier 1668, Jean du Vivier, mort le 10 décembre 1668.

On suit l'existence d'un chirurgien de la garnison se nommant Cyprien Drouard de 1650 à son décès le 12 avril 1664 ; comme celle d'André Duchemin, dit Delacroix, de 1663 à sa mort, à 75 ans, le 13 octobre 1693. D'abord chirurgien de la garnison il s'était retiré dans la Basse-Cour en 1667. Il a épousé Claude Geneviève Girard ; ils ont eu plusieurs enfants.

Un autre maître chirurgien de la garnison, Nicolas Huré en 1668, eut onze enfants avec Geneviève Balagny. Retiré lui aussi à la Basse-Cour, en 1685, il y meurt à 73 ans le 5 janvier 1714.

LA DYNASTIE DES BERLINGUET

À partir de 1669 arrive la dynastie des Berlinguet, tous chirurgiens de la paroisse de Notre Dame de Vincennes, créée en 1667.

Le premier se prénomme Gilbert, maître chirurgien, époux d'Anne Pelletier, père d'un Jacques. Le deuxième, Jacques Berlinguet de la Neuville, épouse Geneviève de Montholon le 24 novembre 1669. Fille d'un écuyer elle est la veuve de Jean du Vivier. Elle avait décidément du goût pour les chirurgiens. Ils eurent cinq enfants, Jean, qui succéda à son père, et quatre filles, Geneviève-Elisabeth dont une fille a pour parrain Jean Lebasque, maître chirurgien juré ordinaire du roi, puis Marthe-Marie qui eut sept enfants, le quatrième, Adrien, ayant pour parrain un chirurgien Claude Lavaure. On reste en milieu fermé.

Venons-en au troisième de la série. Ce sera Jean Berlinguet des Chalons, le seul fils de Jacques. Il exera d'ailleurs la chirurgie conjointement avec son père, ce dernier ne disparaissant que le 30 janvier 1715, à l'âge de 70 ans. Jean épouse, le 22 janvier 1692, à vingt et un ans, Marie Madeleine Drouin. Il en eut onze enfants dont deux paires de jumeaux. L'aîné des garçons est François Joseph, né le 31 mars 1698. Sur les onze enfants, six meurent en bas âge. Il reste avec l'aîné quatre filles. Jean disparaît le 7 février 1722, à 52 ans.

A 24 ans François Joseph Berlinguet des Chalons lui succède ; il épouse le 31 août 1723 Françoise Mosny, fille du boulanger. Une fille, Jacqueline, épouse en 1746 Jean-Pierre Daunis, maître chirurgien ; une autre, Marie Françoise, épouse en 1752 un autre maître chirurgien de Vincennes également, Claude Lavaure.

François Joseph meurt, à 38 ans, le 17 avril 1735, sans postérité directe. La lignée des Berlinguet s'éteint avec lui mais se poursuit indirectement avec ses deux gendres.

CHIRURGIENS PLUS EFFACÉS DU XVIII^e SIÈCLE

Au début du XVIII^e siècle plusieurs chirurgiens effacés. Puis c'est le tour des Fontelliau, le premier, en 1722, étant Antoine Guillaume, maître chirurgien juré de la paroisse, puis chirurgien major de la garnison ; il va alors habiter au château avec sa famille, de quatre enfants ; deux autres y naissent.

Il est très lié avec le personnel de la fabrique de porcelaine ; sa fille Anne se marie avec un des peintres ; elle est la marraine de nombreux enfants

de sculpteurs et peintres de la manufacture. Son père n'est pas en reste d'ailleurs, parrain souvent lui-même. Son fils Guillaume Antoine, l'aîné, est garçon chirurgien à la Salpêtrière en 1743 puis devient ouvrier à la manufacture, avec son frère Antoine Louis qui y est peintre.

Le dernier, François, devient chirurgien du roi au château ; marié à Françoise Dumont, il eut quatre enfants et meurt à 50 ans le 5 septembre 1788, alors que son père disparaît le 11 novembre 1780.

Quant aux deux gendres de François Joseph Berlinguet, Jean-Pierre Daunis, originaire d'Auch, et Claude Lavaure, auvergnat, ils exercent avec leurs épouses, sages-femmes nées Berlinguet. Ils eurent de nombreux enfants, parrainés par des personnalités importantes, dont Guillaume Poucet de la Grave, l'historien bien connu du château et maître Nicolas Viénot, le notaire. Nous avons beaucoup travaillé sur les actes rédigés par celui-ci. Jean-Pierre Daunis et sa femme tenaient une sorte de clinique, où on se soignait au « bon air » de Vincennes. Claude Lavaure était médecin légiste, le premier vraiment établi et officiel.

Cinq autres chirurgiens de la paroisse ont exercé leur art à Vincennes épisodiquement : Jean Cardin Morin (1732 à 1759), épouse une sage-femme, Julien Pluct, dit Duvernet, épouse une sage-femme et veuve d'un maître chirurgien, de 1734 à 1743, Claude Boulangeat, de 1746 à 1749, Pierre Gautier, en 1762 et un sieur Dartreux de 1779 à 1790, sans indication précise.

Parlons enfin de Fiacre Bonnet, maître chirurgien et apothicaire puis officier de santé et enfin médecin accoucheur. Le 1^{er} juillet 1778 il épouse Françoise Charlotte Boulé, les témoins sont tous des Vincennois. Ils eurent quatre enfants, nés à Vincennes, où il exerce. Le 5 octobre 1786 il succède à François Joseph Fontelliau et reçoit son brevet de « chirurgien major et apothicaire du château de Vincennes ». La garnison ne compte qu'une trentaine de bas-officiers invalides, mais la population civile est dix fois plus importante.

En 1790 Françoise Charlotte est devenue maîtresse sage-femme de la paroisse ; ils habitent 64 rue du Midi, dans une grande maison où ils reçoivent les malades à titre de locataires et pratiquent des accouchements. Les bébés sont souvent des enfants naturels nés de pères inconnus. Fiacre est nommé « officier de santé », titre révolutionnaire couvrant tout ce qui est médical. Après la réorganisation de 1803 il est le médecin accoucheur officiel de Vincennes. A noter qu'il ne réussit pas à se faire admettre comme électeur de la première assemblée primaire cantonale, car il refusait d'être garde national.

Il s'éteint le 20 janvier 1817 à 71 ans. Son fils aîné Jacques Michel Fiacre, est chirurgien comme son père, à Lagny sur Marne. Il eut lui-même un fils, Gatien François, né en 1805 à Lagny dont il est maire de 1860 à 1875, ayant une très belle conduite lors de l'occupation allemande de 1870

LES SAGES-FEMMES DE VINCENNES

Exclues du métier de chirurgien, elles sont rattachées en septembre 1664, par lettres patentes de Louis XIV, à la confrérie des chirurgiens de Saint-Cosme, ceux-ci étant chargés de les instruire. La profession fut réglementée en 1699, les filles de sages-femmes étant dispensées du stage de trois ans à l'Hôtel Dieu. Le métier se transmet souvent de mère à fille. Il est certain que les chirurgiens négligent sciemment leur instruction, préférant accoucher eux-mêmes, malgré l'indignation des esprits religieux qui jugent que les femmes doivent être accouchées par des femmes.

Ce n'est qu'en 1745 que sont créés des cours spéciaux.

Après les désordres de l'époque révolutionnaire, il faut attendre 1802, le 16 ventôse an X, pour que soit promulgué le code spécial de la maternité portant création et règlement de la première école d'accouchements à l'usage des futures sages-femmes. La chaire des accouchements fut confiée à Baudeloque, nommé professeur et chirurgien-chef de l'hospice de la maternité. Cette école allait enfin donner aux sages-femmes l'enseignement et la liberté qu'elles réclamaient depuis deux siècles.

La première des sages-femmes connues à Vincennes est une certaine Diane Cortelle dont on ne possède que l'acte de décès le 21 janvier 1665. Nous n'avons également qu'un seul acte où apparaît, en 1693, Madame Desportes. Nous sommes mieux renseignés sur Nicole Colin, née à Vincennes en 1625, épouse de Didier Goujon. On la trouve fréquemment comme sage-femme jurée de la paroisse de 1682 à 1696, avant sa mort, à 72 ans, le 26 janvier 1697.

Nous avons ensuite trouvé diverses déclarations de naissance avec le nom de Catherine Moreau, épouse Poupin ou bien Duvernet. En fait elle a épousé Alexandre Poupin, chirurgien, en 1717 ; il est mort en 1732 ; elle s'est remariée en 1738 avec Julien Pluct, dit Duvernet, autre chirurgien, et a continué de signer soit d'un nom ou de l'autre. Par exemple elle signe Poupin le 30 mars 1741 et Duvernet le 8 août suivant.

De 1726 à 1728, Anne Bénard est sage-femme, veuve de l'huissier royal François Jehanne et remariée à Nicolas Mérat, soldat au château. En 1705 elle a une fille, Anne Jehanne. Celle-ci exerce, après la mort de sa mère, pendant 50 ans, de 1730 à 1780, après avoir prêté serment en présence de François Radiguet. Sage-femme de la paroisse de Vincennes on la rencontre dans plusieurs centaines d'actes des registres paroissiaux, y figurant sous son nom de jeune fille, ou sous celui de Pelletier, nom de son premier mari, maître chirurgien à Vincennes, mort en 1742, ou sous celui de Boudinet, nom de son second mari, prénommé Jacques comme le premier, maître cordonnier à Vincennes où elle l'épouse le 30 septembre 1743. Cette Anne Jehanne meurt le 10 octobre 1785, à 80 ans, après une vie bien remplie au service des familles vincenneses.

Luce Jeanne Boudinet, sa fille née en 1745, fut également sage-femme ;

elle eut un enfant né de père inconnu et exerça de 1782 à 1789 à Vincennes.

Marie Anne Chauvin, née à Vincennes le 8 septembre 1676, mariée à 22 ans à Michel Mallet, boucher, le 14 août 1699, exerça en même temps, mais épisodiquement, de 1738 à 1742. Elle mourut à 75 ans le 25 juillet 1751.

Leur fille, Charlotte Françoise, née en 1709, se marie le 11 août 1732 avec Jean Cardin Morin, maître chirurgien, et n'exerce que très peu. On ne trouve trace que de deux actes en 1758.

Anne Jehanne régnait totalement à cette époque. Cependant on trouve, très épisodiquement, plusieurs noms d'autres sages-femmes sur la paroisse : madame Baptiste, de 1750 à 1759, Catherine Lacour en 1748, Jacqueline Berlinguet, l'épouse du chirurgien Daunis, de 1758 à 1761, et sa sœur, Marie Anne, l'épouse du chirurgien Lavaure, de 1758 à 1768.

Par la suite nous allons trouver à deux reprises, en 1785 et 1786, le nom de Louise Charlotte Rousseau, épouse d'un Pierre Huchenet, puis, en 1792, celui d'une madame Miniotte.

Pendant toute la période révolutionnaire, la sage-femme Françoise Charlotte Boulé, l'épouse de l'officier de santé accoucheur de Vincennes, va seconder celui-ci.

Elle sera la dernière dont nous parlerons, en rappelant que cette énumération, peut-être incomplète, résulte des recherches effectuées par Pierre Langlois. Il était pharmacien et particulièrement intéressé par les professions médicales. J'ai été très heureux d'être son élève et aide chercheur pendant les années 1987 à 1989 à Vincennes, à Paris et à Créteil.

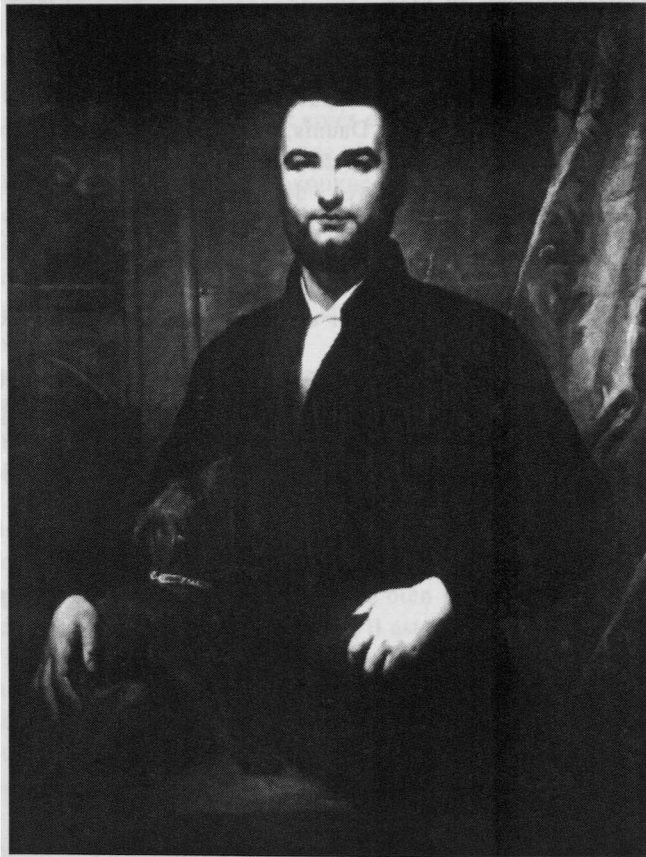
JACQUES LESTERPT

SOURCES

Archives municipales de Vincennes :
Registres paroissiaux de 1630 à 1792
Registres d'état-civil depuis 1793
Délibérations des assemblées depuis 1788

Archives départementales à Créteil :
Actes notariés de Nicolas Viénot

Archives nationales :
CO1, 128 II, page 274



Docteur Louis FLEURY
(1810 - 1872)

HYDROTHÉRAPIE SCIENTIFIQUE AU PLESSIS-LALANDE

Au milieu du XIXe siècle, le docteur Louis-Joseph-Désiré Fleury est l'inventeur d'une méthode de soin originale qu'il baptisa "hydrothérapie scientifique". Il en inaugure la pratique en premier lieu à Meudon, en second lieu à Passy puis enfin au château dit de Plessis-Lalande situé à l'époque sur la commune de Villiers-sur-Marne, partie intégrée depuis 1899 à la commune du Plessis-Tréville. Les affres de la guerre de 1870 eurent raison de l'Institut du Plessis-Lalande qui dut subir pillages et destructions de tous ordres opérés par l'armée prussienne. L'hydrothérapie scientifique n'y résista pas, son inventeur guère plus puisqu'il décéda en décembre 1872 découragé et vraisemblablement ruiné.

LOUIS JOSEPH DESIRÉ FLEURY, INVENTEUR DE L'HYDROTHÉRAPIE SCIENTIFIQUE OU RAISONNÉE

Louis Fleury est né à Saint-Pétersbourg en 1809. Il écrit : "[...] *Mon père, français d'origine, de naissance et de cœur, était, malgré sa qualité d'émigré, un ardent patriote ; il adorait la patrie qu'il avait été obligé de fuir, après avoir vu la tête de mon grand-père tomber sous le couteau révolutionnaire. Ma mère, Alsacienne, mais d'origine germanique, était plutôt Allemande que Française. Les premiers mots que j'ai bégayés ont été des mots allemands. Ma nourrice était une belle et bonne Allemande qui, après m'avoir donné son lait, m'a prodigué les soins les plus tendres pendant plusieurs années. A Saint-Pétersbourg, où j'ai été élevé, la domesticité d'ordre supérieur est presque tout allemande ; j'ai donc appris à aimer les Allemands dès ma plus tendre enfance ; adolescent, j'ai lu Lessing en même temps que La Fontaine, Schiller en même temps que Racine ; jeune homme, j'ai médité Goethe en même temps que Voltaire ; homme, enfin, je me suis initié de plus en plus à la philosophie, aux sciences, à la littérature, aux arts de l'Allemagne ; j'ai adoré ses écrivains, ses libres et profonds penseurs, ses sublimes musiciens, ses peintres éminents, et j'ai conçu pour la nation allemande une vive sympathie et une haute estime*". On sait peu de choses de son père si ce n'est qu'il appartenait à une noble descendance.

Le jeune Louis est envoyé à Paris pour y entreprendre ses études et se préparer à l'École technique. Survient alors la révolution de 1830. Il adopte les idées de la Commune et ses aspirations intellectuelles le rangent du côté du peuple. Le sang bleu de son père ne fait qu'un tour, il le renie et lui coupe les vivres. S'en suivent quelques années de misère et de dur apprentissage de la vie.

Il change d'orientation et s'engage dans les études médicales. Il est nommé docteur en médecine en 1839 et s'installe. Il a trente ans et consulte au faubourg Saint-Honoré et parallèlement occupe un poste d'interne à l'hôpital Saint-Louis à Paris. Cinq ans plus tard, il passe l'agrégation puis est élu membre de la société anatomique et de l'Académie royale de médecine de Bruxelles.

En 1843, il fonde le *Journal de Médecine* d'où Trousseau, son ennemi personnel, l'évinça en 1845 ; rédacteur aux *Archives générales de la médecine* de 1848 à 1851, puis un des principaux rédacteurs au *Progrès* de 1858 à 1860, il mène conjointement une carrière éditoriale et médicale foisonnante.

En 1852, il est nommé à la chaire d'hygiène de la faculté de médecine de Paris et on lui doit déjà un nombre impressionnant de publications : un *Compendium de médecine pratique* en huit volumes écrits entre 1836 et 1846 en collaboration avec E. Monneret, une grande quantité d'articles médicaux, un *Cours d'hygiène* et un *Traité pratique et raisonné d'hydrothérapie*, discipline qu'il enseignera à l'hôpital militaire de Bruxelles en 1865. En 1867, il publie *Clinique hydrothérapique de Plessis-Lalande* qui constitue la référence scientifique de la nouvelle méthode. Enfin on lui doit *Occupation et bataille de Villiers-sur-Marne et de Plessis-Lalande* écrit en 1871.

Sa notoriété est cependant essentiellement imputable à l'hydrothérapie scientifique dont il se fait à la fois l'inventeur et le spécialiste international.

L'HYDROTHÉRAPIE SCIENTIFIQUE, THÉORIE ET MÉTHODE

L'hydrothérapie, que le docteur Fleury prône depuis déjà longtemps, devient alors une méthode personnelle qu'il ne tarde pas à ériger en doctrine sinon en système. Voilà d'ailleurs ce qu'il en dit dans un discours prononcé devant l'Académie royale de Bruxelles en 1862 : “[...] *C'est dans ces circonstances, Messieurs, que le médecin doit trouver heureux de rencontrer une médication dont l'expérimentation est constamment rationnelle, dont l'emploi méthodique, applicable à tous les cas de maladie chronique, ne fait jamais de mal, soulage toujours, et guérit souvent, alors que les autres médications sont fatalement condamnées à l'impuissance.*

Quelle est donc cette médication privilégiée ? C'est une médication qui n'introduit dans l'économie aucune substance toxique ; qui ne met en jeu que les fonctions de l'organisme lui-même ; c'est la médication physiologique par excellence ; en un mot, et déjà vous l'avez pressenti, c'est la médication hydrothérapique”. Mais que l'on s'entende bien, il ne s'agit en aucun cas de cures thermales bien qu'elles soient en vogue, et que l'on se rassure il n'y a point de sources d'eaux minérales cachées en Val-de-Marne pas plus qu'à Meudon même si l'eau de la source Montalais y est d'une grande qualité ! Le procédé consiste uniquement en perspersions d'eau à température et pression calculées sur toutes

les parties du corps, des bains entiers ou de siège, toujours froids, *“afin de soulager un nombre considérable de malades atteints de tumeurs hépatiques, spléniques, gastriques, utérines, ovariennes, considérées comme de nature cancéreuse”*.

Atteint de la “fièvre des foies”, Louis Fleury s’applique d’abord le procédé à lui-même, transforme l’écurie et la remise de son pavillon en salles de douche et semble-t-il recouvre la santé. Il met à profit cette première auto expérience pour parfaire la technique et il en établit la théorie.

La méthode qu’il construit obéit à un certain nombre de règles précises qui résultent pour partie de ses propres essais et d’observations réalisées auprès d’un paysan de Grœfenberg qui utilise un système de douches froides rudimentaires mais qui procurent cependant quelques résultats sur ses clients. C’est à partir de ces constats que Louis Fleury développe son propre système et qu’il en rationalise l’usage.

En premier lieu, douches et aspersions. Elles doivent obligatoirement s’effectuer avec de l’eau froide (entre 8°C et 10°C) de préférence en hiver. Le patient est en conséquence déshabillé dans un local chauffé par quelques calorifères ; la pièce n’atteint guère plus de 16° C, 18° C les jours fastes, mais cela semble suffisant aux personnes de ce temps. En second lieu, la durée du traitement est courte : entre trente secondes et une minute sans jamais excéder plus de deux ou trois minutes. De plus la nature des jets est soigneusement choisie : ils sont filiformes, en éventail, en arrosoir, en pluie, en lames concentriques, mobiles en jets, en cercle, en poussière, etc. Enfin, la pression obtenue grâce à des machines élévatoires est calculée en fonction du résultat attendu. L’aspersion terminée, le patient est alors promptement rhabillé et invité à une courte promenade en plein air. Aux douches s’adjoignent cinq sortes de bains de siège à eaux courantes ainsi que des frictions à base de draps mouillés. Le docteur Fleury en personne se fait un devoir de procéder aux ablutions de tous ses malades constitués de femmes et d’hommes de tous âges et même d’enfants qu’il n’hésite pas à asperger dans les bras de leur mère. Plusieurs séances quotidiennes pendant plusieurs semaines voire plusieurs mois sont prescrites en fonction de l’état de gravité du malade.

Pour justifier sa technique, il avance que l’efficacité de l’hydrothérapie réside dans “la réaction”. “[...] *Qui dit réaction implique action préalable, et il est physiquement démontré que l’agent de cette action est le froid à un degré déterminé. Pour que la réaction soit prompte, facile, énergique, il faut que le système nerveux soit impressionné d’une manière déterminée, il faut que la température du corps soit brusquement et rapidement abaissée de la quantité voulue*”. Par ailleurs, il affirme “[...] *que la durée de l’application froide doit être en rapport avec la réaction et que plus la puissance de réaction est faible, plus la douche doit être courte*”. Enfin, “[...] *la percussion est un élément essentiel de la réaction. C’est en effet autant que possible à une atmosphère et demie que*

doit s'élever la force de percussion des douches hydrothérapiques. Ce sont ces éléments qui font de l'hydrothérapie une médication scientifique, c'est la précision, la nécessité des règles qui en régissent le procédé opératoire ; c'est la méthode qui repose sur des faits physiques, mécaniques, physiologiques et sur des démonstrations mathématiques".

Le docteur publie ses résultats. A l'entendre, il cumule les succès là où ses confrères baissent les bras. Ainsi en est-il de Mme X... qui au bout d'un mois *"retrouve un vif appétit, mange avec plaisir de la viande et digère fort bien et constate une disparition de ses hémorragies"*. De même pour Mademoiselle Y... conduite moribonde à Plessis-Lalande et qui quelques semaines plus tard se voit gratifiée d'un *"teint clair, d'un embonpoint satisfaisant ; de plus elle reste levée toute la journée et fait d'un pas rapide et léger de longues promenades"*. Les témoignages succèdent aux louanges, Louis Fleury ne tarit pas d'éloge sur sa méthode et s'auto congratule dans les nombreuses publications et communications dont il n'est pas avare.

La thérapie douce qu'il conduit est cependant bien loin de l'ambiance agréable et feutrée pratiquée aujourd'hui dans les établissements de thalassothérapie. En effet, dans l'établissement qu'il a fondé à Meudon-Bellevue en 1846, pour être assuré de guérir, il faut premièrement élire domicile dans l'établissement, puis se lever tôt et ne se coucher pas trop tard, et enfin se suffire d'une alimentation simple et régulière. Tous les excitants, le vin, le café ou le thé sont proscrits, marches et exercices en plein air fortement recommandés. La vie est spartiate et détonne singulièrement des habitudes de la clientèle aisée qui vient s'y guérir. On ne doit pas omettre parallèlement le rôle majeur et la qualité biologique de l'eau de Bellevue également servie à table. Il a entre autres clients le poète Théodore de Banville et le célèbre acteur Frédérick Lemaître qui n'hésitent pas à s'octroyer quelques escapades vers Paris (Meudon est desservi par le récent chemin de fer) afin de se soustraire un temps au régime draconien de l'Institut et se satisfaire d'une bonne côtelette. Meudon est incontestablement un endroit chic où se rencontre la bonne société, on s'y croise comme on s'y croise sur les boulevards pour peu que l'on soit atteint d'une "fièvre militaire", d'un "goitre exophtalmique" ou de toute autre maladie dont le traitement relèverait de l'hydrothérapie.

DE MEUDON-BELLEVUE À PLESSIS-LALANDE

L'établissement de Meudon est édifié sur du terrain faisant partie de l'ancien domaine royal acquis par le docteur Fleury en 1846. Le succès ne tarde guère et depuis qu'il a exercé ses talents en tant que médecin et qu'il a le privilège de soigner Napoléon III, les clients ne manquent pas à l'Institut hydrothérapique. En 1864, il cède l'établissement à son disciple Leroy-Dupré et à son

assistant le docteur Tardivel. En 1880, l'Institut est transféré, puis la clinique et l'hôtel sont vendus à la "Société du Grand Hôtel de Bellevue" en 1881. Il deviendra ultérieurement un établissement de renom notamment en la personne du cuisinier Paillard auquel on doit tous les plats dits "en bellevue". En 1865, Louis Fleury loue au ténor Gustave Roger le château de Lalande et ses dépendances. En 1867, l'Institut hydrothérapique de Plessis-Lalande, installé à grands frais dans les communs, ouvre ses portes. Cette même année, "[...] *les savants illustres réunis à Paris à l'occasion de Congrès médical proclament cet Institut modèle sans analogue à l'étranger, une des gloires scientifiques de la France*". Rien n'est alors trop beau pour magnifier les vertus de l'hydrothérapie scientifique et fidéliser une clientèle bourgeoise acquise à la réputation du docteur Fleury. Qu'on en juge par ce qu'en rapporte le docteur Auburtin dans la préface de l'ouvrage de Louis Fleury consacré à la Clinique hydrothérapique de Plessis-Lalande : "[...] *L'établissement créé par M. Fleury à Villiers-sur-Marne (Seine-et-Oise, 40' de Paris), dans l'ancienne résidence des princes de Conti et du duc de Trévisé, est unique en Europe pour la beauté et la salubrité de ses conditions topographiques. Le beau château de Plessis-Lalande, situé sur un plateau élevé de 106 mètres au-dessus du niveau de la mer, domine la vallée de la Marne ; il est largement aéré, bien qu'il soit entouré de bois admirablement disposés pour la promenade à pied, en voiture et à cheval. Du côté du nord et du nord-est, il est abrité par un parc de 80 arpents, enclos de murs, présentant de magnifiques ombrages séculaires et sillonné par des eaux vives. L'installation hydrothérapique est au niveau de la beauté du site et de la résidence. La salle de douches est un élégant salon ou plutôt un amphithéâtre scientifique d'un grand caractère, communiquant d'un côté, avec deux salles destinées aux sudations en étuve sèche et aux bains de vapeur térébenthinée ; de l'autre, avec un magnifique cabinet médical, muni d'appareils électriques, de réactifs, de la balance dont M. Fleury a tiré un si grand parti, en ce qui concerne le diagnostic et le pronostic. Deux salles spécialisées sont consacrées aux bains de cercles, aux bains de siège à eau courante, aux douches ascendantes rectales, périnéales, vaginales ; aux douches lombaires, etc. Des rochers, couverts de plantes alpestres, forment une superbe grotte où se trouve une vaste piscine alimentée par une cascade et par une lame d'eau, dont la projection puissante soulève de véritables vagues. Une salle pour les bains simples et médicamenteux, une salle pour la pulvérisation et les douches filiformes, trente cabinets vestimentaires et un salon d'attente complètent ce remarquable ensemble, dans toutes les parties duquel de puissants calorifères entretiennent constamment une température de 16° à 18°. Un vaste promenoir couvert, muni d'un gymnase, permet de provoquer, en toute saison, une réaction prompte et facile*".

La mode aidant, la méthode va faire florès et la réputation du docteur Fleury devenir universelle. Un autre établissement a déjà été ouvert en 1861 à

Schwalheim (Hesse, Allemagne), un autre suivra à Passy en 1867. Aujourd'hui pourtant, on ne peut manquer de s'interroger quant au choix de Lalande. Si l'on connaît bien en effet les qualités des sources des eaux de Meudon et les propriétés thermales de celles de Passy, on ne saurait en dire autant de celles du Plessis-Trévisé dont la réputation n'est pas parvenue jusqu'à nous. Il y a tout au plus un canal qui longe les anciennes douves du château et qui rejoint un étang, et même si ce dernier est alimenté par une ou deux sources permanentes, cela autorise-t-il l'aménagement d'un Institut de cette envergure ? Afin de pallier les difficultés d'approvisionnement en eau, le docteur Fleury avait "[...] fait faire quelques travaux de drainage pour amener l'eau des prairies environnantes dans la pièce d'eau en avant du château ; d'autre part, une pompe mettait en communication cette pièce d'eau avec les communs pour les besoins domestiques ; enfin, pendant l'été 1870, la compagnie générale des eaux de Paris, qui s'était chargée de fournir de l'eau de la Marne à Plessis-Trévisé et à Villiers, avait commencé des travaux et fait déposer sur le sol la plus grande partie des tuyaux nécessaires à son entreprise. Tous ces tuyaux étaient pour la plupart apparents ; leur destination sautait aux yeux, et ils n'avaient soulevé aucune difficulté, même à l'époque où l'on m'accusait de faire baisser volontairement le niveau des douves". En dépit de ces conditions peu favorables, la clientèle qui fréquente l'Institut n'est pourtant pas rare et Lalande est plutôt prospère. Hélas, les rivalités internationales vont rapidement mettre un terme à cette belle affaire.



Croquis représentant l'entrée de l'institut hydrothérapique
(Virginie Concha - 1920)

LE FEU DE LA GUERRE ÉTEINT L'HYDROTHÉRAPIE SCIENTIFIQUE...

La guerre de 1870 est déclarée en juillet. Le 18 septembre, alors qu'il se promène au détour d'un bois qui entoure le château, le docteur Fleury voit à trois cents mètres, un peloton de cavalerie ennemie cheminant sur la route qui conduit de Malnoue à Villiers-sur-Marne. Il revient immédiatement chez lui et se prépare à faire face aux événements. Sa maîtrise de la langue allemande vient à point nommé et va lui être d'un grand secours.

L'armée prussienne avait en effet envisager d'investir le château pour y installer l'état-major du général d'Obernitz.

Ce même jour, trois cavaliers qui n'étaient pas des "uhlans" passent au grand trot devant la façade du château ; ils demandent, à deux reprises, si cette propriété est bien celle du docteur Fleury ; ayant reçu une réponse affirmative, ils continuent leur chemin après cette première reconnaissance. Conséquemment, le 19 septembre, un autre groupe de cavaliers vient pour occuper militairement le château et le docteur Fleury a beau arguer du fait que Lalande est une maison de santé, le 23 septembre, vers huit heures du matin, le général d'Obernitz, commandant en chef du contingent würtembourgeois, fait son entrée dans le parc du château, suivi de son état-major et de cinquante gendarmes à cheval. Le docteur Fleury avait bien préalablement proposé à la Société internationale de secours aux blessés de transformer sa maison en ambulance où 20 lits seraient mis à la disposition des blessés, mais des incompatibilités entre la Croix-Rouge internationale et le ministère de la Guerre firent que le drapeau dûment estampillé, absolument indispensable à la protection de la maison de santé, ne lui fut jamais délivré.

Pendant les premiers mois de l'occupation, les grilles du château furent maintenues fermées. Mais, le siège se prolongeant au-delà de toutes les prévisions allemandes, les officiers commencèrent à ressentir de l'ennui et les soldats de la mauvaise humeur. Il s'ensuivit vols, pillages, déprédations diverses et exactions multiples qui contribuèrent à mettre à mal l'Institut monté à si grands frais. De temps en temps, le passage d'un ballon venait distraire la compagnie, la plongeant certaines fois dans un état d'exaspération et de fureur face à l'impuissance devant ces curieux engins que les balles des fusils à aiguille avaient bien du mal à atteindre. La frustration incitait même certains à s'exercer au tir sur les statues du parc restées encore en état. Pendant le jour, les officiers montaient à cheval, se promenaient dans d'élégantes voitures réquisitionnées, chassaient le gibier abondant dans le parc et dans les bois alentour, jouaient au billard pendant que la canonnade faisait rage du côté de Champigny, de Noisy-le-Grand, de Neuilly-sur-Marne ou d'Avron. Le soir, commodément assis sur la

terrasse garnie d'orangers, éclairées de lampes à pétrole, ce beau monde jouait au whist ou à l'écarté, aux échecs ou aux dames, tout en buvant punch, grog et vin chaud.

Dans l'après-midi du 18 novembre, le général d'Obernitz laisse la place au général Reitzstein, lequel, accompagné de ses aides de camp et d'une compagnie d'infirmiers brancardiers parachèvent la destruction entreprise par les würtembergeois. Le gymnase, le promenoir couvert, sont convertis en écurie. Les rampes d'escalier et le billard sont attaqués à coups de sabre. Le 29 novembre à 7 heures du matin, un obus tombé à moins de quatre-vingt mètres du château faillit le rayer définitivement de la carte.

Le 30 novembre, la bataille de Champigny ne permet pas aux troupes françaises assiégées dans Paris d'opérer la percée attendue. L'attaque se solde en revanche par la mort de plusieurs milliers d'hommes. La guerre continue et devient chaque jour plus meurtrière. Loin d'améliorer la situation, l'âpreté de l'hiver de cette année là ne fait qu'empirer la situation. Les soldats français sont soumis à des conditions météorologiques drastiques. Le vin gèle dans le quart des soldats, l'encre dans les encriers des officiers, il faut casser la glace pour puiser le peu d'eau indispensable à la cantine, les Parisiens mangent du rat. Le général d'Obernitz accorda malgré tout à quelques Plessissois (ancienne appellation des Plesséens) que l'on avait déjà arrêtés, maltraités et malmenés vingt fois, la permission de vendre du pain, du fromage et d'aller s'approvisionner à Lagny, à Meaux voire à Melun.

La discipline au château se relâche de plus en plus. Les soldats brisent les serres, les châssis des couches, renversent les quelques statues qui restent, les jets d'eau sont détruits, ils font voler en éclats à coups de crosse les vitres, les glaces et le peu qui demeure en état des installations de l'Institut.

FIN DE L'HYDROTHÉRAPIE SCIENTIFIQUE

Le 23 décembre, alors que 1 200 hommes font irruption dans Plessis-Lalande qui servait désormais d'infirmerie, jugeant sa présence inutile et sans objet, l'infortuné hydrothérapeute reçoit des autorités allemandes un *ausweis* qui lui permet de rejoindre la Belgique avec son épouse et une femme de chambre. Le thermomètre affiche -15° C là où les calorifères entretenaient une douce chaleur propice aux bienfaits de l'hydrothérapie scientifique. A huit heures, ayant attelé un seul cheval au timon de sa victoria, il se dirige vers Combault, escorté de deux soldats qui veillent à sa sûreté. D'étape en étape, il rejoint tour à tour Lagny, puis en chemin de fer Epernay, Nancy, Saarbrücken,

Luxembourg puis Bruxelles qu'il atteint enfin vers la mi-janvier.

La guerre s'étant achevée comme on sait, le 12 mars 1871, Plessis-Lalande est définitivement évacué par les Allemands. Le 20 mai, le docteur Fleury revient pour "planter le drapeau de l'hydrothérapie scientifique", incertain du sort réservé à la France et à lui-même. Mais devant l'étendue du désastre, en octobre il ne peut que conclure : *"Villiers-sur-Marne présente toujours l'aspect d'une horrible dévastation ; ses maisons sont encore en décombres, ses habitants sont dans la misère, toutes les ressources que présentait la localité ont disparu. Le service d'omnibus entre la station et Plessis-Lalande n'a pas été rétabli. M. Roger est dans l'impossibilité de faire à sa propriété les grosses réparations devenues plus urgentes que jamais et cependant, au lieu d'abaisser le prix de location, il entend l'élever. Ce que l'ennemi a laissé de Plessis-Lalande est encore la proie des pillards indigènes que nulle autorité ne contient, et qui ont perdu toute notion de droit, de justice, de propriété ; la force prime tout. Dans un pareil état de choses, il m'a été impossible de relever l'Institut hydrothérapique créé il y a six ans avec tant de soins et de peines, et j'ai dû abandonner"*.

C'en était trop, même pour quelqu'un de la force de caractère du docteur Fleury, il ne put survivre longtemps à son dépit et à son amertume et devait décéder des suites d'une phtisie le 14 décembre 1872 à Passy où il s'était retiré après ses déconvenues au Plessis-Lalande. Les eaux de Passy ne semblent pas être venues à bout ni de la perte de son moral à la suite des déboires de 1870 ni de sa maladie. Le miracle de l'hydrothérapie scientifique n'a pas eu lieu.

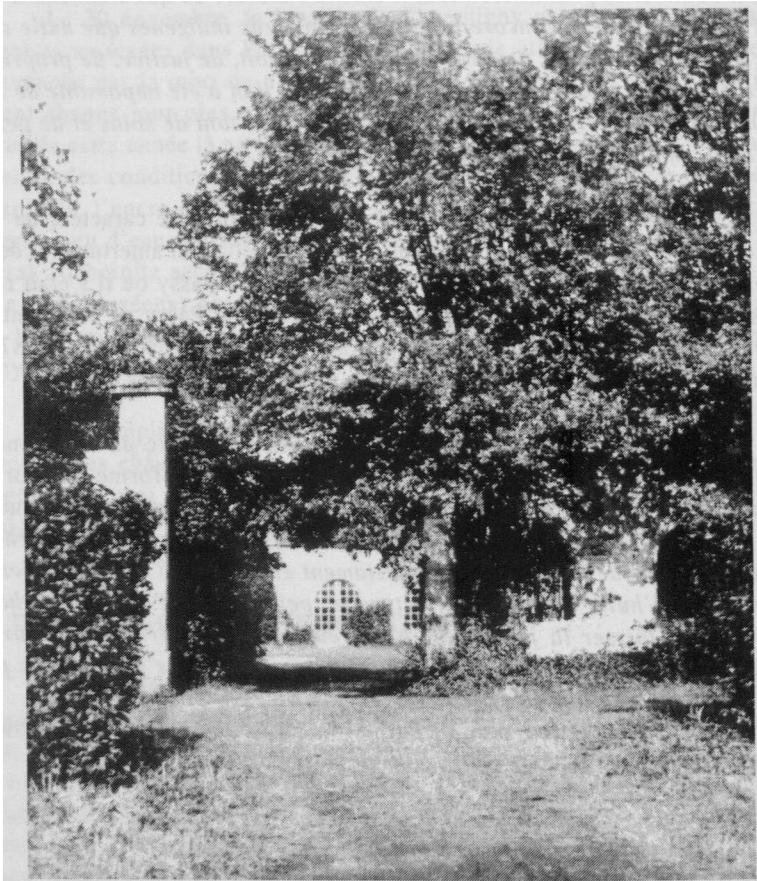
Dans sa séance du 28 décembre, l'Académie royale de médecine de Belgique, en la personne du docteur Victor Vleminckx, informe l'honorable assemblée de la disparition du docteur Fleury. Il est de plus fait mention que *"le savant et regretté membre correspondant que la Compagnie vient de perdre a disposé, en faveur de l'Académie, par testament en date du 31 août dernier, de son portrait à l'huile de grandeur naturelle, peint par J. Portaels, à charge pour elle d'en laisser la jouissance à sa veuve Mme Doyère, sa vie durant. L'Académie autorise alors le Bureau à faire les démarches nécessaires pour l'acceptation du legs dont il s'agit"*.

Inhumé au cimetière nord de Paris, son corps a été transféré à l'ossuaire du Père Lachaise en 1980. On ne lui connaît pas de descendants directs.

EAUX TROUBLES

Surprise ! On apprend que le 23 mai 1875, Arsène Ozanne déjà propriétaire d'une grande partie des terres de ce qui deviendra en 1899 la commune du

Plessis-Trévisé se porte acquéreur du château et de l'Institut hydrothérapique qui y était installé. Il crée alors la Société anonyme hydrothérapique de Plessis-Lalande La Pomponnière laquelle est domiciliée à Paris boulevard Sébastopol. Par ailleurs, le dénombrement de la population réalisé en 1876 indique la présence du médecin Joseph Scaglia, Corse de 34 ans, au château de Lalande. Il y exerce vraisemblablement puisque sa famille y réside. Au sein de cette communauté on recense sa belle-mère et sa tante Flore et Rose Fleury. Existerait-il un lien de parenté entre ces deux femmes et Louis Fleury ? D'un autre côté, peut-on avancer que l'Institut a continué à fonctionner et ce en dépit des ravages occasionnés par la guerre de 1870. Mais qui alors en était sinon le propriétaire du moins le médecin, Scaglia par exemple ? Ou bien la société La Pomponnière était-elle une société sans activité aux actionnaires indulgents et qui n'aurait



Vestiges de l'institut hydrothérapique

servi qu'à régler quelques problèmes financiers qu'auraient eu les époux Ozanne. Ces derniers, unis par contrat de mariage dotal se vendent et se revendent mutuellement, soit en leur nom propre soit au nom de leur couple des parcelles attenantes ou incluses dans le domaine de Lalande comme en témoigne un acte de 1907. En 1881, l'Institut change de raison sociale et de siège. Il devient alors la Société hydrothérapique de Plessis-Tréville et s'installe rue Neuve Saint-Augustin à Paris. Cette société sera mise en liquidation en 1883 sans que l'on sache si elle a réellement fonctionné. Toujours est-il que le château et ses terres sont vendus par les époux Ozanne à Ambroise Jean Sinadino en 1882 lesquels sont ensuite rachetés par Adelinda Concha d'origine péruvienne. Si jusque là il n'y a rien que de très banal, en revanche ce qui est plus intéressant c'est que Adelinda Concha avait épousé en première noce Ramon Conchi de Concha lequel est décédé en 1860 à Meudon-Bellevue. C'est ainsi que Ramon Concha époux en première noce d'Adelinda Concha, un temps propriétaire du château de Lalande, aurait connu à Meudon-Bellevue le bon docteur Fleury. D'un autre côté, Firmin Marbeau, le créateur des crèches, acquiert en 1857 non loin de là, la ferme des Bordes ainsi que les bois et les terres qui y sont attachés. Il faut alors savoir que le frère de Firmin Marbeau, Edouard Marbeau, était maire de Meudon à la même époque et qu'il était apparenté aux maréchaux d'Empire Brune et Masséna ce qui le rapprocherait de Mortier précédent propriétaire de Lalande. Il doit donc y avoir une communauté d'intérêts qui a lié Firmin Marbeau, la famille Concha et le docteur Fleury permettant d'expliquer le choix de Louis Fleury d'installer son Institut au château de Lalande lequel ne semblait pas voué a priori à l'hébergement d'un tel établissement. Ces liens hypothétiques restent à établir sans que cela ôte pour autant tout mérite à la pugnacité du docteur Fleury dont on ne connaît plus aujourd'hui ni le nom ni la méthode.

L'hydrothérapie scientifique est désormais un lointain souvenir, tout au moins au sens où l'entendait le docteur Fleury. Le Plessis pourtant se souvient et a pu retrouver les traces d'un personnage dont on ne sait trop, à la lecture de ses ouvrages, si c'était un précurseur de certaines médecines contemporaines ou un original qui avait mis tout son talent de médecin, d'écrivain et d'orateur au service d'une discipline aujourd'hui désuète et qui ne manquerait pas de faire sourire les spécialistes d'une médecine devenue aujourd'hui hautement technologique.

De même, la disparition du château de Lalande a été définitive lorsque ses derniers propriétaires, les époux Jarry, en ont décidé la démolition en 1943. Il ne reste plus aucun vestige des installations hydrothérapiques au Plessis-Tréville, pas plus qu'à Meudon-Bellevue naguère transformé en restaurant ni à Passy dévoré par l'urbanisation galopante. Aucun monument n'est là pour témoigner des expériences d'hydrothérapie scientifique menées par le docteur Fleury qui, s'il a réussi à convaincre un temps la communauté scientifique de son époque du bien fondé de ses théories, n'en demeure pas moins aujourd'hui

un illustre inconnu. Il appartient aux historiens locaux de le ressusciter à la mémoire de leurs contemporains.

GÉRARD HUET ET ELIANE CANDA
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU PLESSIS-TRÉVISE

SOURCES

- *Bulletin de l'académie royale de médecine de Belgique*. Années : 1843 - tome III, 1844. - Tome III, 1862 - tome V, 1866 - tome IX, 1882 - tome VI. Bruxelles, Ed. De Mortier frères.
- C. SACHAILE DE LA BARRE, *Les médecins de Paris jugés par leurs oeuvres ou statistique scientifique et morale des médecins de Paris*, Paris, Ed. chez l'auteur, 1845.
- Ch. LOUANDRE et F. Bourquelot, *La littérature française contemporaine. 1827-1844, continuation de la France littéraire. Dictionnaire biographique*, Paris, Ed. Félix Daguin, 1848.
- Dr HOEFER, *Nouvelle biographie générale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Tome XVII, Paris, Ed. Firmin Didot frères, 1858.
- L. FLEURY, *Clinique hydrothérapique de Plessis-La Lande*. 1er et 2e fascicules, Paris, Ed. P. Asselin, 1869.
- L. FLEURY, *Occupation et bataille de Villiers-sur-Marne et de Plessis-La Lande*, Paris, Ed. A. Lacroix, Verboeckhoven et Cie, 1871.
- DR LEROY-DUPRÉ, *Etablissement hydrothérapique de Bellevue, de l'hydrothérapie en hiver.*, Paris, Ed. Baillière et fils libraires, 1875.
- A. DANTES, *Dictionnaire biographique et bibliographique alphabétique et méthodique des hommes les plus remarquables dans les lettres, les sciences et les arts chez tous les peuples, à toutes les époques*, Paris, Ed. A.. Boyer et Cie, 1875.
- E. GURLT, A. WERNICH, A. Hirsch, *Biographisches Lexicon der hervorragenden Arzte aller Zeiten und Völker*, Berlin, Ed. Urban & Schwarzenberg, 1930.
- *Meudon au XIXe siècle*, s.d.
- *Bulletin de la société des amis de Meudon-Bellevue*. n° 21, janvier 1941.
- H. TRIBOUT DE MOREMBERT, *Dictionnaire de biographie française*, Paris, tome XIV, Ed. Librairie Letouzey et Ané, 1979.
- *Bellevue, deux siècles d'histoire*. (Musée d'Art et d'histoire), Meudon, s.d.
- *Bulletin du Comité de sauvegarde des sites de Meudon*, n° 65, 1988.
- E. CANDA, G. HUET, A. CANDA, *Le Plessis-Trévisé, deux mille ans d'histoire*, Le Plessis-Trévisé, Ed. Société historique du Plessis-Trévisé, 1989.
- E. CANDA, G. HUET, *Le Plessis-Trévisé, 100 ans d'histoires*, Le Plessis-Trévisé, Ed. Comité du Centenaire, 1998.

LES SOINS DU CORPS À VILLECRESNES

Lorsque nous a été proposé le thème « Les soins du corps », nous avons, tout de suite, pensé aux célébrités médicales ayant résidé à Villecresnes et plus particulièrement à l'établissement de soins créé par l'une d'elles qui eut et a encore une réputation ayant dépassé les frontières de Villecresnes et même celles de la France.

Villecresnes était une petite commune qui jusqu'au début du siècle dernier avait moins de mille habitants – le recensement de 1901 dénombre 886 habitants, hommes, femmes et enfants. Des célébrités de la médecine et de l'alimentation, dont l'une fut célèbre dans les deux disciplines, ont résidé à Villecresnes et les Villecresnois ont toujours été attentifs aux soins à apporter au bien-être du corps.

Le nom de *Villa craena*, ville des huttes, implique la récolte du bois et la construction de fours à charbon alimentant en moyen de chauffage les seigneurs séjournant périodiquement sur le territoire de Villecresnes.

Depuis les temps les plus anciens, le gibier était considéré comme une matière importante pour la nourriture et donc pour le bien-être corporel, sans compter que les parties de chasse étaient un exercice bénéfique pour la santé du corps. Nous découvrons dans les annales de Villecresnes des mentions de droits de chasse dans toute l'étendue du territoire et de droits de pêche dans le rû du Réveillon. Dans le cahier des doléances, remontrances et représentations rédigé le 14 avril 1789 par l'assemblée générale de la paroisse de Villecresnes nous retrouvons des clauses pour la protection des produits du sol -grains et raisins- et pour des dispositions tendant au partage de ces biens alimentaires pour le bien-être de tous.

Parmi les célébrités médicales ayant élu domicile à Villecresnes, il nous faut citer le docteur Anthelme Balthazar Richerand (1779-1840), nommé à 21 ans chirurgien en chef de l'hôpital Saint Louis à Paris. Il publia en 1801 *Nouveaux éléments de physiologie* et fut nommé professeur à l'école de médecine en 1807 et chirurgien consultant du roi en 1822.

Anthelme Brillat-Savarin (1755-1826), grand ami du docteur Anthelme Balthazar, Richerand, fit de nombreux séjours à Villecresnes où il s'intéressa à la cuisine en dilettante et n'en publia pas moins *La physiologie du goût*, ouvrage encore mentionné de nos jours dans les milieux culinaires ; il s'agit bien là des soins du corps par l'alimentation.

Autre résident, le docteur Sosthène Balthazar Richerand, fils du précédent, qui fût également professeur à l'école de médecine ; il a été maire de Villecresnes de 1870 à 1912 et pendant son mandat s'intéressa aux soins du corps ; il créa notamment une douche municipale qui est devenu de nos jours un atelier de cordonnerie.

Plus récemment le docteur Jean Philippe Bertrand a publié un manuel de diététique et a créé à Villecresnes en 1933 un centre de soins « La Clinique diététique » qui a procuré et procure encore par une hygiène corporelle et alimentaire un rétablissement de l'équilibre du corps de ceux qui s'y sont adressé ; à signaler que cette clinique a acquis dans le temps une réputation telle que des patients venaient de lointaines provinces de France et même de l'étranger –Belgique notamment– pour se faire traiter. Le docteur Bertrand a été maire de Villecresnes de 1945 à 1971 et c'est pendant son mandat qu'a été créé cet autre centre de soins « La Clinique de Maternité et de Chirurgie » où toute une génération de Villecresnois et de Villecresnoises et même de villes voisines à vu le jour tandis que d'autres y ont trouvé des soins chirurgicaux des plus compétents. Cette clinique n'a pas disparu mais a déménagé dans la commune voisine de Boussy Saint Antoine et est demeurée un centre de soins pour les habitants de Villecresnes. Le docteur Bertrand exerçait à Villecresnes pendant la guerre et qu'il s'est occupé de soigner dans sa clinique des aviateurs alliés, dont l'avion avait été abattu au-dessus de Villecresnes.

Parmi les établissements de soins implantés à Villecresnes nous ne pouvons ignorer le centre pour personnes âgées dit « Maison Saint Pierre » ; cet établissement fut créé avant 1880 par la princesse de Wagram qui transforma certains bâtiments de sa propriété en asile pour personnes âgées sans ressources. Celles-ci y reçoivent des soins sans avoir à être transportées à l'hôpital. Tous les pensionnaires bénéficient d'une nourriture appropriée et d'aires de repos et de détente ; cet établissement est tenu actuellement par les sœurs de la congrégation Sainte Marie.

Une société d'histoire ne peut oublier l'état des lieux, contemporain, qui servira de repère et de guide pour les générations futures ; c'est dans cet esprit qu'il nous appartient de signaler que si Villecresnes n'a eu, au cours du premier tiers du siècle dernier, qu'un seul médecin résident ainsi qu'un seul dentiste, la commune, dont la population est passée de 1 266 habitants en 1930 à 8 443 en 1999, a vu sa population médicale résidente passer à seize médecins dont douze spécialistes (obstétrique, réadaptation, ophtalmologie, radiologie, imagerie, cardiologie, endocrinologie, pneumologie, psychiatrie), six dentistes, sept kinésithérapeutes et quatre infirmières libérales. On peut y ajouter trois pharmacies, cinq salons de coiffure et deux instituts de soins du visage.

Nous citerons aussi les structures et associations à la disposition des citoyens pour la gymnastique, le sport, et l'entretien du corps en général. Nous devons signaler l'existence à Villecresnes d'un gymnase où l'on pratique la gymnastique sous toutes ses formes – culture physique, agrès, trampoline, tumble, acrosport, d'un stade municipal de football, de basket-ball, de handball, de terrains de tennis ; des associations exploitent ces structures pour la santé des jeunes et des moins jeunes.

D'autres associations font pratiquer, dans des structures qui leur sont propres, des soins particuliers du corps d'origine orientale tels judo, ju-jitsu, aikido ; kick-jutsu, karaté, sans oublier le yoga qui est à la fois soins du corps et soins de l'esprit.

Nous ne pouvons oublier notre académie de danse, nos activités de cyclisme, de course à pieds, et de tir à l'arc, toutes activités en liaison directe avec les soins du corps.

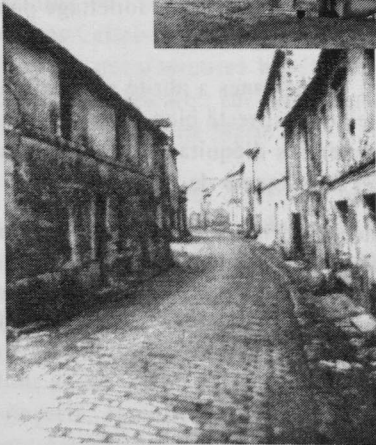
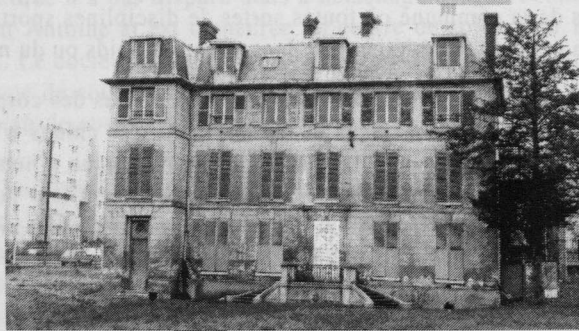
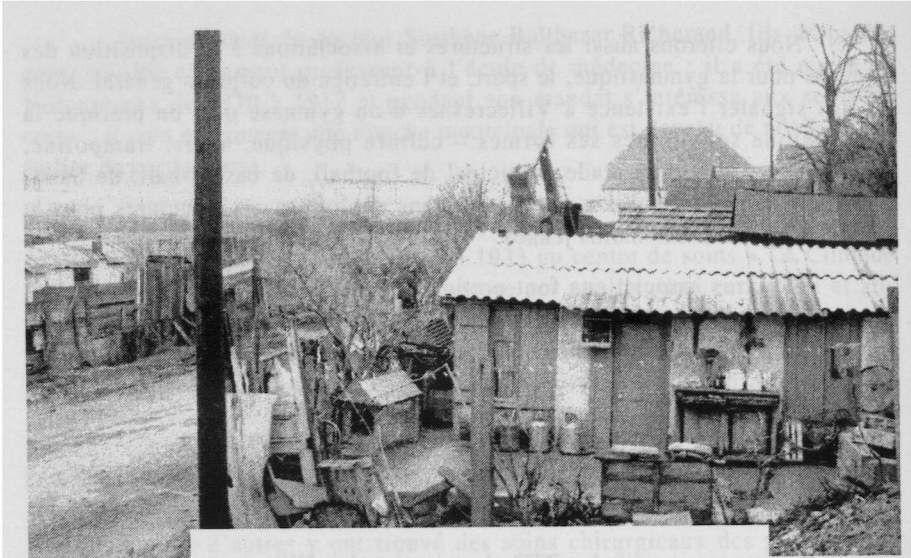
Un centre sportif des PTT s'est implanté à Villecresnes; il est ouvert aux citoyens de la commune où toutes sortes de disciplines sportives sont pratiquées, tels la natation, l'athlétisme, le lancement du poids ou du marteau.

Il nous semble justifié d'évoquer aussi les soins des corps de nos petits et grands compagnons, les chiens et les chevaux. Les chiens n'ont-ils pas été utilisés pour les aveugles, pour la garde, pour la recherche d'humains égarés en montagne ou ailleurs, sans oublier les chiens qui obligent leur maître à les promener au moins deux fois par jour, les obligeant ainsi à une marche salutaire pour le bien de leur santé. Il existe à Villecresnes depuis plus de trente ans une importante clinique vétérinaire et, plus récemment, un institut de toilettage pour chiens.

A propos des chevaux, signalons que Villecresnes a abrité un relais de transports équadés « Le Tournebride », dont le nom est resté bien que l'usage ne soit plus le même. A celui-ci s'ajoutent deux centres d'équitation, dont le plus important est le centre de Grosbois, ancien fief du seigneur de Villecresnes.

Villecresnes est jusqu'à ce jour demeuré un havre de paix et de bien-être, propice aux soins du corps ; le simple fait que la population a pratiquement décuplé en un siècle sans qu'aucune industrie ne s'y soit implantée; n'est-ce pas une preuve d'une situation privilégiée du lieu qui a su conserver une atmosphère attrayante pour le bien-être corporel.

JOSEPH D. DUMAZEL



LES VITRIOTS ET LEUR SANTÉ

LA SITUATION JUSQU'AU XVIII^e SIÈCLE

Il est difficile pour ne pas dire quasi impossible de pouvoir retrouver, du moins à Vitry et plus de cent ans en arrière, des traces sérieuses de spécialistes des soins de santé.

Néanmoins on sait tout de même, grâce aux visites archidiaconales de Josas, qu'en 1458 Louise la Blessière était sage-femme ainsi que Jehannette la Gaudieuse en 1462.

Grâce aussi à une plaque, apposée dans l'église Saint Germain, on sait également que Antoine de la Loere et son épouse Loyse de Camus sont décédés en 1631 de la peste et ont dû être inhumés dans le cimetière pour des raisons de salubrité.

Un peu plus tard, des actes notariés nous donnent quelques noms de chirurgiens, par exemple, Nicolas Roze et Guillaume Gosset en 1701, ainsi que Florent Jonchery en 1720 et 1736. Cette science devait être familiale car la sœur de ce dernier avait épousé un autre chirurgien, Jean-Baptiste Vigneau qui décéda, à 49 ans, le 7 juillet 1754, soit 4 jours après sa femme Marguerite Suzanne. Pour quelles raisons sont-ils morts à quelques jours d'intervalle ? Les actes d'inhumations des registres de l'église Saint-Germain ne le précisent pas.

Maladie contagieuse ? C'est peu probable car ils laissent quatre enfants de 5 à 15 ans, qui eux paraissent en bonne santé.

Nous avons eu la curiosité de consulter l'inventaire après décès, de ce Jean-Baptiste Vigneau, établi le 18 juillet 1754 par maître Dreux notaire à Vitry. En dehors des meubles et objets personnels de son habitation il y est fait état en ce qui concerne sa spécialité de chirurgien de :

- 11 volumes de livres de chirurgie et de piété.
- 1 armoire vitrée propre à mettre de la droguerie de chirurgie.
- 1 mortier de fer.
- 1 scie à amputation.
- 1 pincette
- 1 augine.
- 1 bouton à feu.
- 1 petite lime.
- 2 boutons.
- 1 paire de ciseaux à incision.
- 1 trocart avec sa canule.
- 5 daviers.
- 1 étui à lancettes contenant 3 instruments.

Malgré toutes les méthodes plus ou moins modernes de cette époque, on meurt beaucoup. La malnutrition, les épidémies et le manque d'hygiène font des ravages, surtout parmi les enfants en bas âge.

Quels moyens avaient donc les Vitriots pour se soigner ? Aucun document ne nous signale la présence de médecin ou de pharmacien. Il est probable que les plantes tenaient principalement lieu de médicaments.

Il semble que la maladie première, qui en a engendré bien d'autres, soit la misère. Il faut donc la combattre mais, par qui et par quels moyens ?

Les paroisses Saint-Germain et Saint-Gervais Saint-Protais ont leurs pauvres qui sont secourus grâce à des dons. Par exemple Vincent Leblanc, châtelain de Vitry en 1721, leur alloue vingt quatre mille livres. Cette somme transformée en rente est destinée à ouvrir une seconde école pour les filles, à secourir les pauvres malades et à leur procurer des médicaments.

Il y a aussi la communauté des pauvres de la Charité, tenue par quelques religieuses, qui s'occupe également de la détresse des Vitriots.

Ainsi, dans une réunion du 13 novembre 1740, il est demandé que l'on redoublât d'attentions et de soins pour le soulagement des pauvres, dont le nombre est plus considérable que par le passé. Il est demandé aux curés des deux paroisses de bien vouloir communiquer le nombre de personnes à secourir.

Cette aide contre la misère se voit supprimée après que les biens des églises et des communautés religieuses ont été saisis et vendus à la Révolution. Il faut donc la remplacer par une aide municipale. Un décret du 13 juin 1790 la commune oblige à prendre les nécessiteux en charge.

Si l'on a des difficultés à trouver des traces de médecins il s'avère que la sage-femme semble être un personnage important de la santé.

Ainsi, Le 29 prairial de l'an XI, la dame Renier est-elle autorisée à pratiquer l'art de l'accouchement en qualité de sage-femme, comme elle l'a fait jusqu'à ce jour, en conformité aux dispositions du 19 ventôse dernier. Le présent lui tiendra lieu de diplôme qu'elle devra produire au tribunal de première instance du département de la Seine pour y être enregistré.

LA SITUATION AU XIXe SIÈCLE

Après quelques années de flottement un bureau de bienfaisance est ouvert. Nous avons peu de renseignements sur cette époque et il faut attendre le milieu du XIXe siècle pour trouver des documents qui puissent nous éclairer.

En 1822 Pierre Lamouroux est pharmacien à Paris et vient habiter Vitry. II. Il devient maire de la commune en 1825 et le restera jusqu'en 1848. Homme de Santé, il lutte contre tout ce qui peut nuire à la santé de ses concitoyens.

Ainsi, le 31 mars 1832, devant l'invasion du choléra-morbus qui sévit à Paris, il prend des mesures afin d'éviter la contagion. Il estime que le moyen le plus sûr pour s'en préserver, c'est qu'une grande propreté règne dans la commune, ainsi que dans l'intérieur des maisons. Il enjoint donc aux habitants de balayer, au moins deux fois par semaine, le devant de leur maison et d'y enlever les ordures avant neuf heures du matin. Une visite sera faite à partir de dix heures et pour ceux qui n'auraient pas obtempéré, il sera mis des personnes, à leurs frais et dépens, pour faire le balayage. Les personnes qui ont des cours intérieures, où les eaux séjournent, devront les faire vider tous les jours. Enfin, il est défendu de laisser séjourner le fumier, à l'entrée du faubourg, plus de deux fois vingt-quatre heures.

Il ne semble pas que l'épidémie de choléra soit venue jusqu'à Vitry, car les registres paroissiaux d'inhumation de l'année 1832 et même des suivantes ne présentent pas de pics de décès supérieurs aux autres années.

D'après l'annuaire de l'arrondissement de Sceaux de 1868, trois médecins et un pharmacien avaient en charge la santé de 3 750 Vitriots.

En 1892, le docteur Magloire Bourneville crée, sous l'égide de l'Union Française pour le Sauvetage de l'Enfance, un institut médico-pédagogique à Vitry : Le Coteau. C'est une société en commandite par actions, dont le siège social se situait au 22 rue Saint Aubin (actuelle avenue Robespierre), à Vitry.

Né en 1840 à Garancière dans l'Eure, Magloire Bourneville est interne des hôpitaux en 1865. Elève de Delasiauve et de Charcot à la Salpêtrière, il fonde en 1873 le Progrès Médical, journal professionnel où paraîtront certaines "leçons" de Charcot, dont il fut l'assistant de 1871 à 1879.

En 1883, alors qu'il est député de Paris, il fait voter les premiers fonds pour la création à Bicêtre d'un service spécial pour les enfants "idiots, épileptiques, et arriérés". En 1889 ce service fonctionne régulièrement. Les enfants y reçoivent une éducation et une instruction spécialement adaptées à leur niveau intellectuel. Ainsi nombre d'entre eux, qui auraient eu leur avenir délaissé et sacrifié dans la société, peuvent-ils à l'avenir rendre quelques modestes mais utiles services.

Fort des résultats qu'il a obtenus, le docteur Bourneville se met à faire campagne dans toute la France pour qu'une assistance soit mise à la disposition de tous ces êtres mentalement retardés ou nerveux. En 1889, 40 000 cas environ sont dénombrés en France et il veut que soient créées des maisons spécialisées pour les accueillir.

C'est ainsi que voulant montrer l'exemple, il ouvre à Vitry sur Seine l'Institut Médico-Pédagogique, premier établissement de ce type en France, dans une propriété de trois hectares entourée de murs. Au bâtiment principal il fait ajouter des constructions.

Nous en avons un aperçu grâce à l'ouvrage *l'Etat des Communes, Vitry sur Seine*, édité en 1905 sous l'égide du Conseil général de la Seine.

L'ensemble comprend :

- Un pavillon pour les grands garçons comprenant, au rez-de-chaussée, les salons, les réfectoires et les bureaux, ainsi que la lingerie générale;
- Un pavillon pour les jeunes filles;
- La section des jeunes malades;
- Quatre salles d'école, dont l'une est spécialement aménagée pour la gymnastique et d'un piano d'accompagnement;
- Le pavillon d'hydrothérapie;
- Le pavillon d'infirmerie et d'isolement en cas de maladie contagieuse.

Les dortoirs ne renferment que deux à quatre lits, ce qui permet de répartir les malades par catégorie d'âge, par degré d'affection et par niveau intellectuel.

L'établissement dispose de cinquante lits.

Le personnel attaché à l'établissement comprend vingt quatre personnes (professeurs, institutrices, infirmiers, infirmières et médecins).

«L'institut médico-pédagogique de Vitry constitue dit-on une sorte de succursale de l'asile-école de Bicêtre, succursale destinée à l'usage des familles riches où les mêmes procédés d'éducation sont d'ailleurs appliqués. Il est exclusivement destiné au traitement et à l'éducation des enfants arriérés qui doivent à un vice cérébral congénital ou à une maladie postérieure à la naissance, leur infirmité mentale.

Il convient de signaler à titre d'indication les procédés employés, l'existence du jardin géométrique dont les plates-bandes, au lieu d'affecter des formes irrégulières, sont divisées en carrés, triangles, trapèzes, polygones, cercles et ellipses. Des arbustes au feuillage persistant sont taillés en forme de cônes, de sphères et de pyramides, ce qui permet aux enfants, par une leçon de choses appropriée à leur état mental, de revoir, dans la nature, les figures et les solides géométriques, qu'on leur a montrés en classe, sous formes de planchettes ou de solides en bois et de dessins.

Signalons également le potager situé au fond du jardin où des étiquettes visibles rappellent constamment aux élèves le nom des plantes qu'ils voient croître et cultiver. Le potager sert, en outre, à l'enseignement professionnel. Dans les classes, des images tapissent les murs. Enfin, quand le temps s'y prête, les leçons ont lieu à l'ombre des arbres au milieu de la verdure et des fleurs.

Entre 1892 et 1905 il avait reçu deux cent vingt cinq malades.

Signalons que cet institut a fonctionné sous différentes formes jusqu'à 1990, date à laquelle il a été transféré sur le plateau de Vitry, dans des locaux neufs.

Nous arrivons maintenant à une époque où les documents d'archives nous permettent de mieux suivre l'évolution des moyens médicaux mis à la disposition des Vitriots.

Afin de pouvoir s'installer et exercer une profession de santé, il fallait d'abord avoir l'accord de la municipalité et présenter des certificats.

Des pièces déposées aux Archives municipales à partir de 1893, nous apprennent que cette année là Mme G. Cauchy s'est installée comme sage-femme de première classe, qu'en 1894 Mme Pinot en a fait de même, qu'en 1897 M. Ragageot a ouvert un cabinet de chirurgien dentiste et M. Ferranot celui de médecin. L'année 1898 a vu l'installation d'une boutique d'herboristerie tenue par Mme Triot et d'un médecin M. Guillemet.

LA SITUATION AU XX^e SIÈCLE

En 1900 et pour 10 000 habitants, Vitry comptait :

5 médecins, 3 pharmaciens, 1 sage-femme et 1 dentiste. Il est intéressant de remarquer que ces praticiens avaient leurs cabinets, 4 à Vitry Centre et 1 au Port à l'Anglais, cette répartition étant en rapport avec la concentration d'habitants des deux principaux noyaux de Vitry.

Il est évident que tous les cas ne peuvent pas être traités à domicile. Les malades sont alors transportés en voiture ambulance de la ville de Paris, vers un hôpital de la capitale, moyennant 10 F. Le prix de journée d'hospitalisation est fixé par le Conseil général de la Seine. En 1900 il était de 3,34 F.

Malheureusement tous, faute de moyens financiers, ne peuvent se faire soigner par les médecins de ville. Conformément aux délibérations du Conseil général de la Seine du 18 décembre 1895 et du 24 avril 1896 un service d'assistance est mis à l'essai à partir du 1er janvier 1905.

Cette assistance aux nécessiteux est fixée à 150 F par trimestre. Le tiers est remboursé par le département et les deux autres tiers restent à la charge de la commune. Pour obtenir cette aide il faut avoir 65 ans d'âge et avoir séjourné à Paris ou dans une commune du département de la Seine, depuis au moins 10 ans.

Le service médical est assuré par deux médecins de l'état civil, l'un affecté à Vitry Centre et l'autre à Vitry Port. Ils perçoivent à ce titre, indépendamment des 200F qui leur sont attribués par la commune pour les constatations de l'état civil, le premier 800 F et le second 600 F.

Les indigents s'y rendent munis d'une carte fournie par la commune, mais seulement après examen de leur situation. Si le malade ne pouvait se déplacer, c'est le médecin qui le visitait à domicile.

Les sages-femmes peuvent être aussi appelées auprès des femmes enceintes indigentes. Elles reçoivent 10 F par opération.

En 1905, le montant des traitements des médecins et chirurgiens, ayant donné des soins aux personnes indigentes, s'est monté à 1 400 F, celui des soins des sages-femmes et frais d'accouchement à 220 F. Quant à l'achat de médicaments la dépense a été de 2 851,95 F. Toutes ces sommes ont été prises en charge par le Bureau de Bienfaisance, c'est-à-dire la commune.

La fourniture de médicaments aux nécessiteux est faite gratuitement par les pharmaciens. Ces derniers les facturent par la suite au Bureau de Bienfaisance, moyennant un rabais de 10% sur le prix normal.

Cependant, un reproche est fait aux médecins. Ils prescrivent des médicaments fort chers qui peuvent être remplacés par d'autres moins coûteux et de même efficacité. Le Conseil municipal demande que cet état de fait soit changé, car il grève le budget de la caisse de bienfaisance. L'histoire ne dit pas si ce souhait a été bien accueilli par les médecins et pharmaciens.

Pour être déclaré "nécessiteux", il faut faire une demande à la mairie. Cette demande est étudiée lors d'une réunion du Conseil municipal qui statue, d'après la situation de famille et le revenu, si la carte d'indigent doit être attribuée ou pas.

Cette liste, qui comprend aussi bien les vieillards, les infirmes, les incurables et les familles nécessiteuses, est revue tous les ans.

Entre 1907 et 1911 une moyenne de 12 personnes entrait dans cette catégorie.

On voit donc en ce début de siècle naître un embryon d'aide médicale aux personnes les plus démunies.

Conscient qu'il faut aussi surveiller les nourrissons depuis leur plus jeune âge, une consultation est installée, en 1903, dans des locaux de la mairie. Ces locaux s'avèrent vite mal adaptés à cet effet. Le Conseil municipal décide sa réorganisation et demande le concours régulier d'un médecin et d'une sage-femme professionnels, spécialistes qui ont souvent fait défaut lors des consultations.

À la fin des années 1920, un employé du bureau municipal d'hygiène fait une étude sur la santé des Vitriots. Il estime à 45 % de la population le nombre de personnes mal logées, dont les conditions d'hygiène sont dénoncées comme étant un facteur nuisible à la bonne santé des habitants.

Au même moment, un service médical de nuit est prévu car jusqu'à maintenant, aucune sage-femme ou médecin ne voulait se déplacer la nuit pour prodiguer des soins.

Le docteur Hazemann, médecin à Vitry, est alors chargé d'étudier l'organisation d'un système de santé accessible à tous et constate d'abord que celle de beaucoup d'enfants laisse à désirer.

Dans l'objectif de pouvoir faire profiter d'un changement d'air aux enfants chétifs, Camille Groult, fabricant de pâtes alimentaires à Vitry, met à la disposition de la commune une colonie de vacances située à Cayeux. Peuvent en bénéficier, les enfants des écoles de la commune. Cette fondation Groult reçoit environ 70 garçons et filles chaque année.

La santé des Vitriots est-elle plus mauvaise qu'ailleurs? Une étude de 1921, du taux de mortalité dans le département de la Seine indique 14,4 décès pour mille habitants. A Vitry, ce taux avoisinerait les 15 pour mille. Cette étude indique de plus que la principale cause de cette mortalité réside dans des affections respiratoires, parmi lesquelles la tuberculose pulmonaire figure au premier plan. Elle représenterait en effet entre 25 % et 45 % des décès survenus dans la commune.

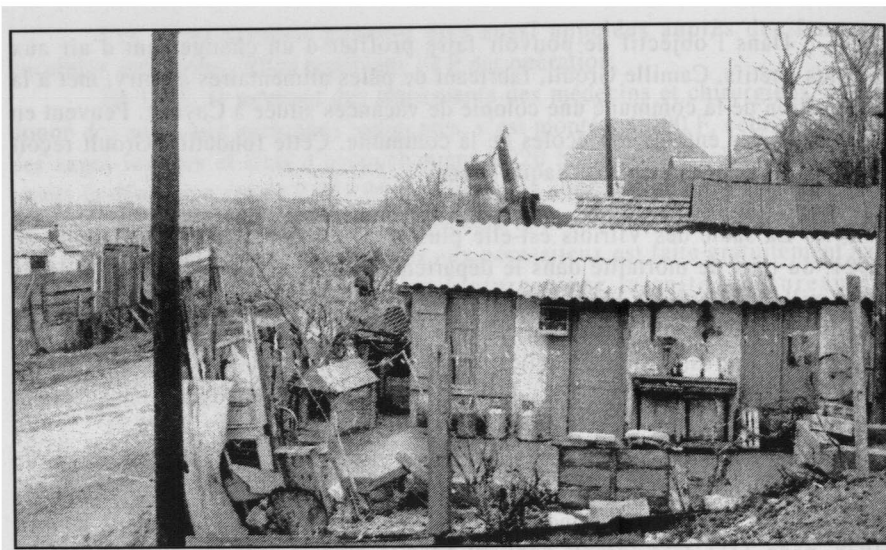
Il est vrai, comme le signale plus tard en 1928 le docteur R.H. Hazemann, que près de 900 enfants ne trouvent pas de place dans les écoles de la commune et sèment la contagion partout (*revue d'hygiène* de mai 1928, page 371). Ces enfants habitent pour la plupart dans les lotissements de construction légère du plateau de Vitry et d'un quartier de la plaine.

Ces lotissements, plus ou moins anarchiques, avaient été créés par des familles souvent émigrées et peu argentées qui avaient acheté des petits lots provenant d'anciennes terres de culture et les avaient transformés en jardins. Ils y avaient construit ensuite des cabanes ou des bicoques en matériaux plus ou moins hétéroclites, souvent récupérés, et les avaient habitées. Ces habitations, qu'elles pensaient être provisoires, n'avaient qu'une ou deux pièces occupées par des familles souvent nombreuses. L'eau courante n'existait et, pour s'en procurer, il fallait creuser des puits, parfois à proximité des fosses d'aisance, d'où pollution et épidémie de diarrhées entériques. Dans l'année 1928, elle a augmenté de 170 % d'après le docteur Hazemann.

Chaque propriétaire doit évacuer ses ordures, ce qui ne se fait pas tous les jours. L'hiver, les chemins détrempés mélangeaient boue et détritiques de toutes sortes. Il est facile de comprendre qu'avec de telles conditions de vie les épidémies ne frappent facilement leurs occupants.

Le centre de Vitry est traversé par des rues dont des maisons datent de plusieurs siècles, c'est-à-dire sans confort.

Pour les habitants de ces rues, l'eau n'est pas un problème. Des fontaines, alimentées par les sources qui descendent du plateau, satisfont leurs besoins. Il est vrai aussi que la plupart d'entre eux ont un puits ou une petite pompe à bras.



Habitation type "bidonville" voie des Blondeaux (1959)

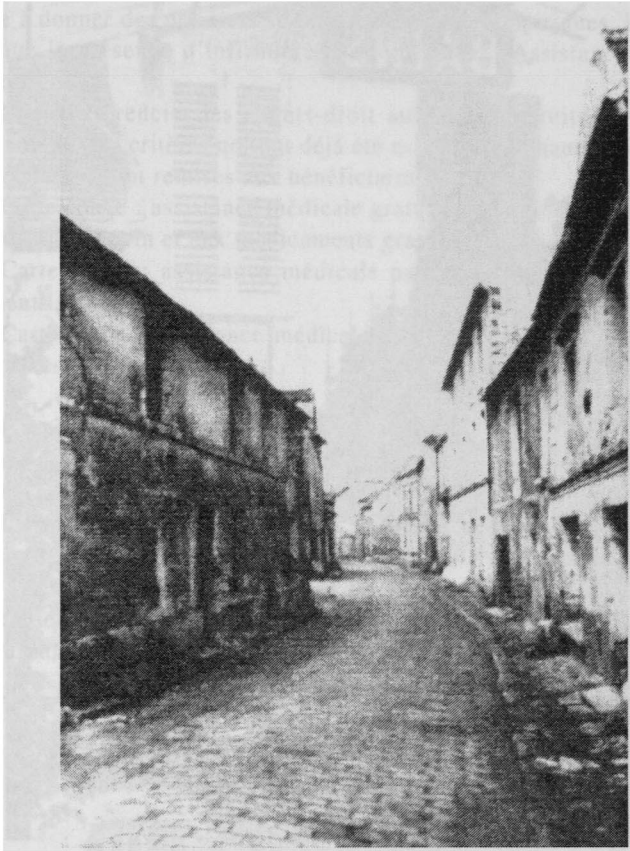
Il faudra attendre 1860 pour que la Compagnie Générale des Eaux fournisse en eau de Seine épurée les bornes fontaines placées en divers endroits de la commune. Le démarrage de cette induction d'eau se fait doucement et, en 1903, 19 % seulement des maisons ont l'eau courante.

Il est évident que pour avoir une bonne hygiène du corps il faut autre chose que de l'eau chauffée sur la cuisinière. Des bains-douches privés, rue Audigeois et rue Charles Fourier, permettent aux Vitriots de pouvoir faire une toilette plus générale. Plus tard, en 1933, s'ouvrent des bains-douches municipaux, dans la rue actuelle Guy Môquet.

Ces bains-douches comprennent 50 cabines de bains et 30 de douches. Le prix du bain est de 3 francs, celui de la douche de 1,25 francs, du savon N°1 de 0,30 francs et celui du N°2 de 0,78 francs. Ils ferment en 1955. Les locaux sont transformés en galerie municipale pour des expositions.

Un autre fléau frappe durement, surtout les enfants. Dans l'année 1928, que nous avons citée précédemment, le docteur Hazemann estime aussi que, pour une population de 31 300 habitants, la tuberculose a augmentée de 65%. Il faut donc y faire face.

Toutes ces réalités alertent les hygiénistes du moment qui estiment qu'il y a lieu de combattre les éléments qui contribuaient à altérer la santé, c'est-à-dire à faire de la prévention. Pour cela, la commune doit se doter d'un système de santé pouvant détecter très tôt et les combattre les signes avant-coureurs des principales maladies infectieuses.



Vu l'absence d'hôpitaux dans la banlieue parisienne et, afin d'éviter aux malades les frais de transport et la fatigue d'un voyage à Paris, l'orientation vers un service de consultations et de soins dans la commune est envisagée, avec l'ouverture d'un dispensaire ouvert à tous.

Ce projet est donc confié au docteur Hazemann. Il se consacre à l'élaboration de celui de Vitry et par la même occasion à celui d'Ivry. Il fonde sa réflexion sur l'expérience qu'il a acquise à Vitry, depuis les années 1920.

Le choix d'un dispensaire pose le problème de savoir quels genres de patients doivent y être traités, ainsi que les critères d'admission. Il n'est pas question de prendre en charge tous les administrés et d'opter pour une médecine payante pour tous.

En attendant de pouvoir mettre à exécution tous ces beaux projets, il faut trouver un lieu d'accueil pour le futur dispensaire.

Une propriété se trouve libre. Elle appartient à l'ancienne société des phares Besnard, au 10 rue de Montebello. En 1925 la commune en devient pro-



priétaire pour la somme de 285 000 francs. L'aménagement des locaux est estimé à 91 665 francs et l'achat du matériel à 30 000 francs.

Il y est prévu : un laboratoire de radiologie pulmonaire, une plage de rayons UV pour l'exposition des enfants chétifs, un laboratoire de bactériologie, un service de consultations des nourrissons, des services de consultations pour les enfants en bas âge, pour les femmes en couches, pour les vieillards infirmes et pour les accidentés du travail.

Il semble que ce dispensaire ait été opérationnel en 1926.

Les consultations ont lieu trois fois par semaine et les services comprennent un directeur médecin, une infirmière et une sage-femme. Un emploi d'homme de service est prévu pour s'occuper de l'entretien des locaux, mais aussi pour donner les premiers soins aux malades et aux blessés. La "concièrge-femme" doit pouvoir également se charger de ceux à donner aux enfants.

Cependant, si les employés du dispensaire peuvent être amenés dans

l'urgence à donner des premiers soins, quelques fois empiriques, il semble rapidement que la présence d'infirmières diplômées de l'Assistance publique soit nécessaire.

Pour différencier les ayants-droit aux soins gratuits ou partiellement gratuits, suivant les critères qui ont déjà été exposés plus haut, des cartes de différentes couleurs sont remises aux bénéficiaires.

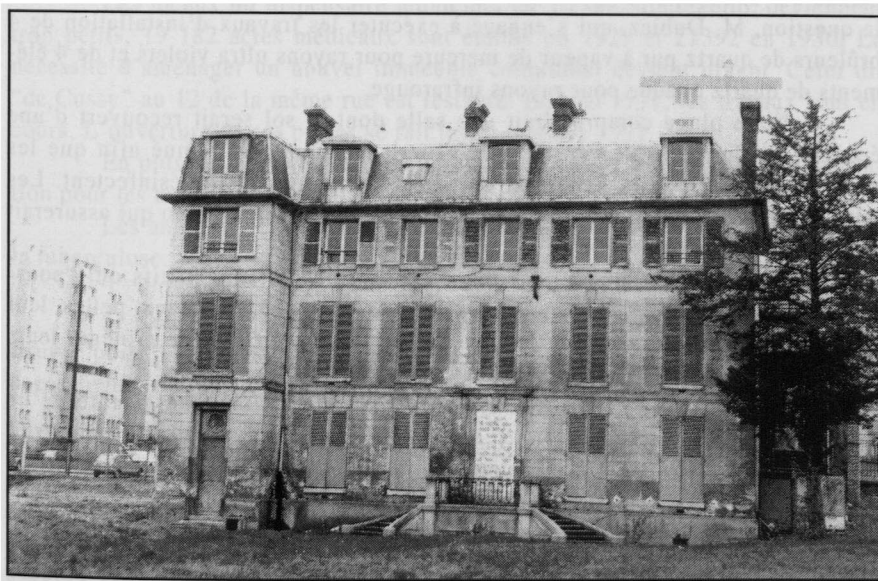
Carte rouge : assistance médicale gratuite, consultations au dispensaire, aux visites de médecin et aux médicaments gratuits.

Carte Jaune : assistance médicale partielle, consultations gratuites et médicaments gratuits.

Carte bleue : assistance médicale réduite, ne permet que les consultations gratuites.

Un premier bilan est fait pour le mois de septembre 1926. 600 actes médicaux (piqûres, ventouses, rayons X et UV) y ont été prescrits.

Un acte médical au dispensaire ne coûte que 4,50 F au patient, alors qu'en ville le même acte revient à 20F. La qualité des soins étant la même que celle des médecins de ville, il aurait été à craindre que la concurrence du dispensaire n'amène certains praticiens de la commune à protester. Il n'en est rien et il est rapidement admis que la plus grande partie des patients du dispensaire n'auraient pas eu la possibilité de consulter en ville.



Vitry-sur-Seine - Arrière de l'ancien dispensaire - rue Montebello

Parallèlement au dispensaire, une école de plein air est fondée rue Montebello. Elle y accueille des enfants de santé précaire dont les cas ont été signalés par les différentes écoles de la commune. 76 enfants la fréquentent en 1926. Elle a pour but de privilégier les principes d'hygiène alimentaire et de vie. Le repos (siestes prolongées) est aussi considéré comme primordial pour rétablir la santé des enfants.

L'exposition au soleil, aujourd'hui l'héliothérapie, jouit d'une grande faveur entre les années 1920-1930.

On peut lire dans le *bulletin municipal*, n°1, de juin 1930 :

“Les radiations solaires jouissent d'un pouvoir remarquable sur la croissance et la santé des organismes vivants. Elles tuent ou inactivent certains microbes, ceux-là mêmes qui sont nuisibles à l'homme; elles favorisent au contraire la croissance des plantes vertes et des animaux. Chez l'homme les rayons solaires sont des agents thérapeutiques de premier ordre. Ils guérissent plusieurs maladies de la peau, tonifient et stimulent l'organisme et font preuve d'une action bienfaisante contre le rachitisme”

C'est dans cet esprit, que pour améliorer la santé des enfants dont l'état physique déficient exigerait une cure de soleil, qu'il est décidé de procéder à une installation pouvant artificiellement remplacer les bienfaits de la nature. C'est ainsi, qu'au mois de mars 1929, les crédits sont votés pour doter le dispensaire d'une “*plage artificielle*”. Il est fait appel à un ingénieur spécialiste de la question, M. Dubiez, qui s'engage à exécuter les travaux d'installation de 4 brûleurs de quartz pur à vapeur de mercure pour rayons ultra violets et de 4 éléments de quartz opaque pour rayons infrarouge.

Cette plage comprendrait une salle dont le sol serait recouvert d'une épaisse couche de sable fin. Ce sable serait fréquemment remué afin que les radiations ultraviolettes pénètrent en toutes ses parties et le désinfectent. Les murs seraient enduits d'une couche de peinture bronze-aluminium qui assurerait une réverbération maximum de la lumière artificielle.

Le traitement aurait pour but d'exposer des enfants chétifs qui “poussent mal”. Pour rendre les séances plus attrayantes des jouets, seaux, pelles, leur seraient prêtés. Ils porteraient des lunettes de mica teinté afin de protéger leurs yeux de l'action irritante des rayons.

Ainsi, ces enfants seraient-ils exposés à l'action bienfaisante de ce soleil artificiel. La progression régulière du temps d'exposition permettrait d'arriver progressivement à la pigmentation de la peau en évitant les coups de soleil.

Les adultes y auraient aussi accès pour le traitement des plaies variqueuses ou pour accélérer les cicatrises.

Le contrôle de cette plage artificielle serait placé sous la responsabilité d'un médecin du dispensaire et fonctionnerait trois fois par semaine.

Il semble que la plage artificielle ait été opérationnelle à la fin de l'année 1929.

On pouvait ainsi traiter simultanément jusqu'à douze enfants choisis par le médecin du dispensaire, soit parmi ceux amenés à la consultation, soit parmi ceux de l'école de plein air dont l'état de santé présenterait une résistance à une cure normale de plein air.

Il ne faut pas seulement traiter les maladies, il faut pouvoir aussi les prévenir.

Pour améliorer les conditions de salubrité des Vitriots, un plan d'assainissement des rues est mis en application. Des canalisations sont posées qui mènent les eaux usées et pluviales aux égouts et non plus dans les caniveaux des rues.

Un plan de construction d'immeubles HLM comportant des salles de bain, ce qui est un luxe pour l'époque, est mis en pratique. Certains mal-lotés vont être relogés et les nouveaux arrivants, car ils sont nombreux, auront des logements sains.

Une autre maladie contagieuse, la diphtérie, cause pas mal de soucis, une campagne de vaccination est décrétée en 1930. Il ne semble pas qu'elle ait eue beaucoup de succès.

Les locaux du dispensaire municipal du 10 rue Montébello, deviennent trop petits, 19 182 actes médicaux sont établis en 1929 et 21392 en 1930. La nécessité d'aménager un nouvel immeuble communal devient urgent. Celui dit "de Cussy" au 12 de la même rue est restauré. En mai 1931, les travaux sont en cours. L'ouverture de ses portes se fait le 1er octobre 1931.

En plus des services de l'ancien dispensaire il y est prévu une consultation pour les nourrissons.

Les anciens locaux quant à eux seront utilisés pour traiter la syphilis et la tuberculose.

Si l'on fait le point des professionnels de santé de l'année 1931, on trouve pour 31 000 habitants, 13 médecins, 5 dentistes, 4 pharmaciens, 12 sages-femmes et bien entendu le dispensaire municipal.

Les années qui suivent sont axées sur la suppression des bidonvilles et leur remplacement par des habitations à loyer modéré, l'installation de l'eau courante qui diminuera les risques d'épidémie, la création de centres de vacances en bord de mer, à la montagne et d'une école de plein air sur le plateau de Vitry, au Moulin Vert.

Sur 16 500 logements dont 5 200 pavillons existent en 1954, 5,2 % n'ont pas encore l'électricité, 20,6 % pas l'eau courante, 61,5 % pas de WC

dans le logement et 89,8 % pas de baignoire ou douche. Un gros effort de constructions nouvelles est fait avec des normes sévères de confort et d'hygiène. La population augmente considérablement, plus de 50 000, et vient de plus en plus se faire soigner au dispensaire municipal. Ce dernier rencontre une telle fréquentation qu'il faut songer à lui trouver de nouveaux murs.

Il est construit avenue Henri Barbusse à l'angle de la rue Montebello et ouvre ses portes en 1955. Il comprend un centre de radiologie, deux cabinets dentaires, un laboratoire de prothèse dentaire, des cabinets de rhumatologie, de cardiologie, d'orthopédie, de massages médicaux, d'électrothérapie et d'un laboratoire d'analyses.

En 1966 plus de 100 000 actes médicaux ont été prescrits par 40 médecins.

Parallèlement au soins du dispensaire, la municipalité ouvre, en 1960, un service d'aide-ménagère. En 1991 ce service comprend 4 aide-soignantes qui sont sous la responsabilité d'une infirmière diplômée. Aujourd'hui seul le service-ménagères subsiste et emploie environ 50 personnes.

En 1981, une association privée, l'AGVIE, voit jour. Elle a deux vocations. Soigner et aider à domicile les personnes diminuées physiquement. En 2001 le service soins comprend 5 infirmières et 17 aide-soignantes, celui d'assistants de vie 139 et celui d'aides-ménagères 55.



Vitry-sur-Seine - rue Montebello / Général de Gaulle

Cette deuxième moitié du XXe siècle voit la population vieillir. Certaines personnes affaiblies par l'âge souhaitent continuer à vivre chez elles. D'autres au contraire préfèrent se sécuriser et vivre dans des foyers-résidences de la commune.

Pour les personnes âgées plus ou moins dépendantes on compte quatre foyers-résidences de 214 places et une maison médicalisée "Les Lilas" de 72 places (dont 18 de soins courants et 54 de cure médicale).

L'année 1965 voit s'ouvrir la clinique des Noriets, rue des Noriets. Elle comprend 48 lits de maternité et de chirurgie. Elle s'agrandit en 1978 et compte 105 lits dont 60 de maternité. En 2002, 114 lits peuvent accueillir des patients. 27 médecins et 102 soignants sont responsables de leur santé.

Dans la partie maternité 6 gynécologues et 13 sages-femmes contribuent à faire naître environ 2 000 bébés par an. 58 000 sont venus au monde depuis sa création.

Le côté chirurgie comprend un bloc de 4 salles d'opération qui a été rénové en 1998 et permet à 6 chirurgiens d'exercer en toute sécurité les spécialités suivantes : chirurgie viscérale, orthopédique, réparatrice et esthétique ainsi que urologique. Une salle de surveillance post opératoire sécurise le réveil des opérés.

Cette clinique dispose également d'un laboratoire d'analyses et d'un service de kinésithérapie.

LE BILAN EN 2002

Pour conclure cet exposé des chiffres, plus explicites qu'un long discours, vont donner une idée de l'évolution de la santé des Vitriots au cours des siècles passés.

En 1745, sur 1107 habitants, 60 sont décédés, soit 5,4 % de la population.

En 1801, sur 1947 habitants, 41 sont décédés, soit 2,1 % de la population.

En 1901, sur 9894 habitants, 218 sont décédés, soit 2,2 % de la population.

En 1954, sur 52540 habitants, 519 sont décédés, soit 1 % de la population.

En 1999, sur 78635 habitants, 532 sont décédés, soit 0,6 % de la population.

On peut constater que le pourcentage des décès a baissé de 5,4 % en 1745 à 0,6 % en 1999, et ceci pour 71 fois plus d'habitants. Il faut toute fois peut-être moduler ces résultats, des Vitriots ayant pu mourir dans un hôpital de Paris ou de la région. Inversement, des étrangers à Vitry ont pu décéder dans l'une des cliniques de la commune. Cela ne doit tout de même pas beaucoup influencer les résultats.

Nous devons ces résultats à la prévention, à l'évolution de la médecine et de la chirurgie, aux nouveaux matériels d'exploration du corps humain qui permettent de déceler rapidement les maladies. Il ne faut pas oublier aussi les meilleures conditions de vie et de l'hygiène du corps.

En 1868, il y avait 4 médecins et 1 pharmacien, pour 3750 habitants, soit 1 médecin pour 940 habitants.

Et en 2002, 128 médecins généralistes ou spécialistes, 2 sages-femmes, 25 infirmiers ou infirmières, 36 dentistes et 30 pharmaciens, sont installés pour veiller à la santé des 78 000 habitants, soit 1 médecin pour 600 habitants.

34 kinésithérapeutes, et un centre possèdent une piscine, procèdent à la remise en état des articulations défaillantes

A ces chiffres il ne faut pas oublier les médecins et soignants du dispensaire municipal, dispensaire appelé maintenant centre de santé Pierre-Rouquès, ceux des cliniques, des services privés de soins et d'aide à domicile et des maisons pour personnes âgées.

Un volet n'a pas été développé en raison de son vaste programme, c'est la santé du corps par le sport.

Peut-être le sera-t-il lors d'un prochain colloque.

A. CARVILLE

DOCUMENTATION

Registres d'état civil (Arch. Municipales de Vitry sur Seine)

Registres paroissiaux des églises St Germain et St Gervais-St Protais (Arch. Municipales de Vitry sur Seine)

Mensuels HAD (Arch. Municipales de Vitry sur Seine)

Communication de la direction de la clinique des Noriets.

LES SOINS DU CORPS POUR LES ARCUEILLAIS

Au XII^e siècle en France des hôpitaux “première manière” sont apparus : c’était des établissements charitables tenus par des religieuses où l’on recevait les gens sans ressources pour les entretenir et les soigner ; il fallut attendre le XV^e siècle pour assister aux prémices de la laïcisation de l’hôpital.

Au Moyen Âge à Arcueil, plus précisément au lieu dit “La Croix d’Arcueil” sur la route de Paris à Orléans, a fonctionné jusqu’au XV^e siècle une importante maladrerie appelée la banlieue qui a dû accueillir des arcueillais non malades de la lèpre et aussi des pèlerins sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle et spécialement au retour de leur pèlerinage en Espagne. Dans un temps encore beaucoup plus reculé, le concile de Nicée en 325 avait décidé que les évêques devaient disposer dans chaque ville d’un xenodochium destiné aux étrangers, voyageurs et malades...

LE DISPENSAIRE D’ARCUEIL

Jusqu’au début du XX^e siècle, il n’existait pas à Arcueil de dispensaire municipal ; jusqu’alors un dispensaire privé suffisait semble-t-il à tous les besoins de la ville qui comptait 6 088 et 7 064 habitants respectivement en 1891 et 1896, le hameau de Cachan y compris. Ce dispensaire a été fondé en 1893 sur le site d’un hospice communal ouvert au n°7 de la rue des Tournelles à Cachan en 1864 mais rétrocédé en 1878 par la commune à la congrégation des sœurs de Saint Vincent de Paul. Dans ce dispensaire étaient donnés des consultations et des médicaments aux personnes nécessiteuses : il était composé de membres souscripteurs et les souscriptions étaient de 10 à 50 francs. Deux membres choisis chaque mois à tour de rôle visitaient les malades demandeurs et veillaient à la distribution des secours accordés après rapide enquête. Le nombre des consultations données pour la plupart à la mairie était d’environ 120 par mois.

En fait, l’œuvre du dispensaire médical de l’ancienne commune d’Arcueil-Cachan (la séparation entre Arcueil et Cachan a été prononcée par une loi du 26 décembre 1922) a fonctionné depuis le début de la première guerre mondiale mais n’a été installée que le 1^{er} mars 1915 à la fondation Cousin de Méricourt et Besson dans des locaux mis à cet effet à la disposition de la municipalité par l’administration de l’assistance publique de Paris ; avaient alors été créés un service de consultations et un service médical de nuit. La date de fermeture de ce premier dispensaire remonte au 31 décembre 1930. Le service du

dispensaire municipal d'Arcueil fondé en 1925, notamment la consultation des nourrissons, a été assuré dans un local situé 1 rue de Provigny à Cachan et à tour de rôle par des médecins de ville assistés d'une sage-femme. Par ailleurs, sur proposition de l'œuvre de la protection du nourrisson a été créé par délibération du conseil municipal du 21 avril 1934 un service municipal de consultations aux futures mères et nourrissons pour une durée de dix ans, service installé dans l'ancien domaine de plaisance du docteur Gosselin, professeur à la faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut, décédé le 30 avril 1887, vendu par sa fille le 1er juillet 1930 à la ville pour être aménagé "en promenade publique". Le dispensaire municipal, réorganisé à plusieurs reprises, notamment en mai 1935, a fonctionné et s'est sensiblement développé à partir de septembre 1935 dans les locaux de la même ancienne "folie" du XVIIIe siècle, situés au n°56 de l'actuelle rue du 8 mai 1945.

Plus tardive a été la création, approuvée par délibération du conseil municipal du 30 janvier 1940, de l'œuvre de la goutte de lait en faveur de l'enfance dont le but était d'apporter une aide efficace aux jeunes mamans nécessiteuses. La première consultation des femmes enceintes a eu lieu le 22 novembre 1940 et l'œuvre a commencé à fonctionner pleinement le 16 juin 1941 au dispensaire municipal : les frais de première installation ainsi que ceux d'entretien incombait à la commune cependant que l'administration de l'assistance publique participait au règlement des frais de consommation de



l'électricité nécessaire à la stérilisation du lait pasteurisé, soit 190 bouteilles par jour en mars 1948. Cette oeuvre a fait place, après la dernière guerre, à un centre de PMI fonctionnant dans les locaux de la crèche départementale Berthollet tout proche du moderne centre médico-social actuel. Ce centre porte le nom de Maï Politzer, sage-femme de formation, employée municipale communale détachée au dispensaire municipal à compter de 1939. Arrêtée le 14 février 1943 avec son époux Georges Politzer, professeur agrégé de philosophie au lycée d'Évreux, elle a été transférée comme déportée politique au camp d'Auschwitz (Pologne) où elle est décédée en juillet 1943. Ledit centre Maï Politzer a des activités très diversifiées puisqu'il comprend un service de médecine générale, un centre de planification familiale avec les spécialités gynécologie et gynécologie obstétrique, un service d'imagerie médicale performant, une douzaine de services en médecine spécialité, outre des kinésithérapeutes, un service dentaire et un service infirmier.

Ainsi peut on apprécier le chemin parcouru jusqu'à ce jour depuis seulement les dernières années ayant précédé la seconde guerre mondiale pour répondre aux demandes d'un grand nombre d'arcueillais en matière médicale.

L'HÔPITAL DE BICÊTRE

C'est au terme d'une autrement plus longue évolution depuis le règne de Louis XIII qu'est né dans la seconde moitié du XXe siècle le grand centre hospitalier universitaire de Bicêtre où sont admis notamment en urgence ou pour des opérations chirurgicales beaucoup d'arcueillais.

En effet, au XVIIe siècle, sur l'emplacement des ruines d'un château rasées en 1632 sur ordre de Richelieu a été bâti dans le grand Gentilly de l'époque un hôpital destiné à l'accueil des officiers et soldats invalides et érigé en 1634 en commanderie de Saint Louis. La réalisation complète du projet n'étant pas intervenue du vivant de Louis XIII et de Richelieu, Vincent de Paul put y installer pour une courte période un établissement pour enfants trouvés rattaché par Mazarin à l'hôpital général. Il devint successivement et tout à la fois prison d'État, asile d'aliénés, hospice.

Jusqu'au début du XXe siècle existait dans le domaine de l'hôpital un bâtiment en forme de dodécagone qui fut le quartier dit "de sûreté" recevant les aliénés dangereux. Toutefois, dès le XVIIIe siècle, Philippe Pinel, médecin chef de la commune de Paris, fit libérer les furieux de leurs chaînes, soit en 1794, ce qui constitua une véritable révolution en matière de psychiatrie.

A la même époque, l'administration a eu le souci d'assurer à la nombreuse population de l'établissement de Bicêtre un approvisionnement suffisant

en eau : en 1733, l'architecte Germain Boffrand, élève de Girardon et de Mansart, conçut la construction d'un puits, profond de 58 mètres et d'un diamètre de 5 mètres, d'un manège dont on a fait depuis une chapelle et d'un réservoir d'une capacité d'un million de litres divisé en deux parties : l'un recevait l'eau du puits, l'autre l'eau de la Seine.

Les principales constructions de l'ensemble hospitalier, visibles encore aujourd'hui depuis par exemple la Cité universitaire de Paris ou ses abords immédiats, remontent au XIXe siècle. Le front nord des grandes divisions, le côté ouest ont été construits entre 1854 et 1858, le côté est vers 1875. Les grandes divisions ont été rehaussées d'un étage dès les années 1850. Toutes celles qui subsistent sont ou classées ou inscrites à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

En 1881, la prison d'État supprimée, l'établissement devient asile pour aliénés paisibles, agités ou dangereux, enfants idiots, épileptiques. Il abritait encore les administrés, vieillards valides et infirmes, et les ménages ; il était donc principalement un établissement de long séjour - mais déjà avec des services de médecine où l'on soignait notamment des syphilitiques - et de chirurgie, avec de célèbres neurologues comme Paul Broca, Pierre Marie, Charles Foix et d'autres encore.

A partir de 1950, les pensionnaires de l'hospice disparaissent progressivement et Bicêtre devient un hôpital pluridisciplinaire fonctionnant dans des locaux réservés rénovés, améliorés et étendus, avec des services de radiologie et de laboratoire, avec un hôpital d'enfants ouvert en 1952 et un service de cardiologie infantile, le premier en France, créé en 1957.

En 1962, l'hôpital est devenue la quatrième section du CHU de Paris et en 1968 le siège de l'UER de médecine du Kremlin-Bicêtre. Un nouveau bâtiment très fonctionnel et un centre de gérontologie ultra-moderne à l'architecture novatrice ont complété les installations préexistantes.

L'hôpital de Bicêtre est devenu un des principaux hôpitaux de l'assistance publique de la région parisienne à vocation double : d'une part répondre aux besoins de la population locale, voire nationale et internationale en délivrant des soins et traitements spécialisés, d'autre part, assurer l'enseignement et la recherche.

L'INSTITUT GUSTAVE ROUSSY

Cette double vocation est celle de l'établissement hautement spécialisé qu'est l'institut Gustave Roussy (IGR) qui, situé sur le plateau des hautes bruyères de Villejuif en limite d'Arcueil, accueille également un certain nombre

d'arcueillais et qui a été conçu comme un instrument essentiel de protection et de promotion de la santé en ce qui concerne la cancérologie.

Tout d'abord rattaché à l'hospice Paul Brousse de Villejuif, l'institut du cancer -plus précisément une consultation dédiée aux malades atteints du cancer- a été fondée en 1921. En 1926 un décret a transformé cette consultation en "Institut du cancer de la faculté de médecine de Paris" reconnu d'utilité publique dès 1927.

En 1945, la section hospitalière de l'institut devint le premier des centres de lutte contre le cancer créé par ordonnance du général de Gaulle en date du 1^{er} octobre. Le centre est indépendant et a un statut privé. En 1982, l'institut qui porte depuis 1950 le nom de Gustave Roussy, son fondateur, spécialiste de l'étude des cellules et des tissus et ancien recteur de l'académie de Paris, a emménagé sur le site des Hautes Bruyères de Villejuif où se dressent des bâtiments neufs conçus pour répondre aux besoins diversifiés de ses utilisateurs. L'axe vertical de l'immense construction qui domine et écrase même de sa masse la vallée inférieure de la Bièvre en amont de Paris dessert à la fois l'hospitalisation, la consultation et la recherche, principes qui ont orienté cette moderne réalisation. L'IGR a servi d'exemples aux autres centres anticancéreux. Parfaitement équipé, il constitue un pôle de haute technologie médicale sur le plan national, sur le plan européen voire international. Observons que l'institut a inauguré le traitement par rayons X et radium en 1919. C'est là qu'a été créé en 1950 le premier service des tumeurs de l'enfant en Europe et qu'en 1991 a été réalisée une « maison des parents ».

De 1982 aussi datent les premiers pavillons de recherches inaugurés face à l'hôpital. Ils rassemblent plus de trois cents chercheurs de l'IGR, de l'INSERM, du CNRS entièrement mobilisés par la recherche sur le cancer. Le dernier pavillon a été inauguré en 1987.

Pour être encore plus performant dans le domaine de la recherche a été créé en 1996 l'Institut fédératif de la recherche dont le rôle est d'assurer la cohérence et la continuité entre recherches fondamentales et applications techniques.

Enfin l'IGR a engagé une importante restructuration motivée par la volonté d'innover dans la prise en charge et la nécessité d'accélérer de nouveaux traitements. 500 millions de francs d'investissements ont été prévus en l'an 2000 pour la période 2000/2005 en cours, ceci en vue d'administrer aux malades des traitements sans séquelles après guérison, de fixer de nouvelles stratégies en chimiothérapie, de mieux adapter les traitements à l'identité génétique de chaque patient, de lui assurer la qualité et la sécurité des soins et aussi un suivi en tenant compte de son environnement familial et social.

Ainsi, les innovations, tant scientifiques que dans le domaine de la qualité de la vie dont l'IGR a été à l'initiative forment autant d'efforts essentiels à

la recherche et à la lutte contre le cancer.

Pour conclure, on peut dire qu'au cours du XIXe siècle, l'idée de charité qui avait prévalu jusque là s'est estompée au profit de celle de médecine. Le malade n'est plu vu comme un pauvre hère ou un "furieux" à enchaîner, voire un prisonnier.

Son confort et sa santé sont désormais le but à atteindre pour les établissements d'accueil et notamment l'hôpital qui, ouvert à tous à titre onéreux ou gratuit, assure de plus en plus une fonction de service public. En se consacrant tout entier vis à vis des malades aux soins médicaux, l'hôpital, de nos jours, est un centre de progrès très important pour la recherche scientifique.

ROBERT TOUCHET
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU PATRIMOINE

SOURCES

- Archives municipales d' Arcueil
- L.L. VEYSSIERE, *Arcueil et Cachan, Essais de monographie*
- Documentation : Centre hospitalier universitaire de Bicêtre, Institut Gustave Roussy de Villejuif
- Brochure sur le patrimoine hospitalier du Val de Marne produite par le Conseil général en partenariat avec le Comité départemental du tourisme du Val-de-Marne.

L'ÉVOLUTION DES SERVICES DE SOINS MÉDICAUX À ALFORTVILLE DE 1885 À 1939

À sa création, en avril 1885, par détachement de la commune de Maisons- Alfort, Alfortville avait plus de 6 000 habitants pour 770 feux répartis principalement au Nord et au Centre de la commune.

Les propriétés bâties avec les chemins et voies de communication couvraient environ 10 % de sa superficie.

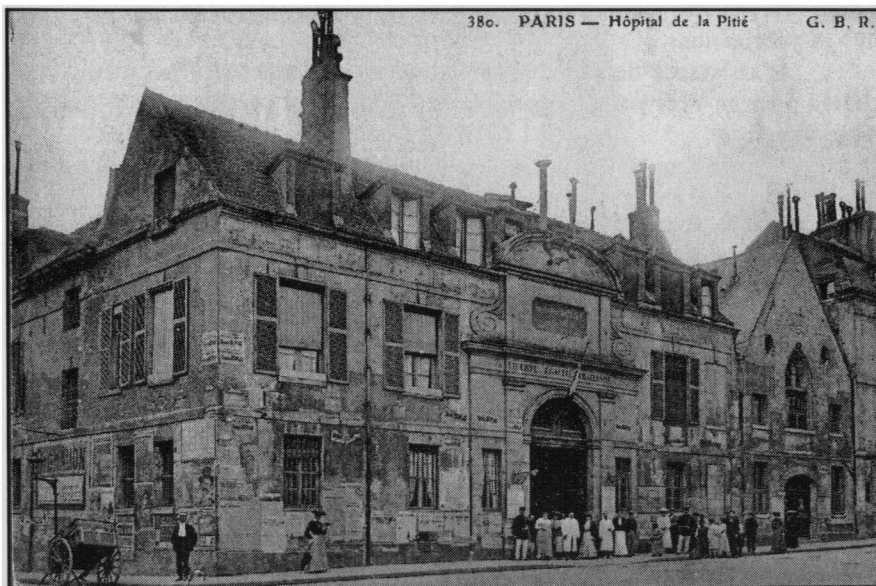
Avant son existence propre, la commune était tributaire de Maisons- Alfort pour tous les services.

Aussi doit- elle s'organiser pour avoir ses propres services. Ainsi, dans le domaine des soins, en août 1885, est créé le bureau de bienfaisance. Il accorde des secours aux indigents et nécessiteux pour obtenir des médicaments.

Il secourt alors en moyenne 41 hommes et 57 femmes, âgés de moins de 60 ans et 41 hommes et 51 femmes de plus de 60 ans.

Les seuls indigents inscrits sont admis à l'assistance médicale assurée par trois médecins auxquels le bureau alloue 300 francs par an.

Toutes les sages- femmes de la commune peuvent être appelées par les familles indigentes pour les accouchements ; elles reçoivent du bureau de bienfaisance 10 francs. par opération.



L'hôpital de la Pitié en 1885

Enfin, les médicaments sont donnés gratuitement aux indigents inscrits sur ordonnances visées par les administrateurs ; les intéressés peuvent s'adresser au pharmacien de leur choix.

Il n'y a ni hôpital, ni hospice, ni dispensaire public à la fin du XIXe siècle. C'est l'hôpital de la Pitié qui est plus spécialement désigné pour recevoir les malades de la commune.

Les conditions de contribution aux dépenses de traitement des malades ont été fixées par une délibération du Conseil général de la Seine du 28 novembre 1900. Le prix de la journée d'hôpital fixé à 3,34 francs est supporté à concurrence de 1,10 franc par la commune, d'une somme égale par le département et de 1,14 franc par l'administration de l'Assistance publique.

En 1899, la commune avait payé, pour ce service d'hospitalisation, une somme de 6 500 francs.

S'il n'y a pas d'hospice à Alfortville, il convient cependant de signaler que, par décret du 15 novembre 1893, la commune a été autorisée à accepter un legs consistant en une maison d'habitation avec jardin sise 28 rue des Camélias. Ce legs était fait par Mlle Marie Duriez à charge pour la commune d'en affecter l'usage à une œuvre utile; elle deviendra une résidence pour vieillards.

La vaccination et la revaccination des enfants des écoles est pratiquée selon une circulaire préfectorale du 14 février 1894 aux frais du département.

Le médecin de l'état-civil et les sages-femmes vaccinent les nouveaux-nés ; quatre médecins accusent, pour l'année 1900, 389 vaccinations et 495 re-vaccinations.

L'assistance de soins à domicile des vieillards indigents est prise en charge pour un tiers par le département, le reste étant couvert pour une allocation municipale.

Pour en être bénéficiaires, les vieillards doivent avoir 65 ans et justifier d'un séjour de 10 ans à Paris ou dans le département de la Seine.

A Alfortville, en 1899, 10 indigents ont été secourus, 5 valides et 5 infirmes ; les dépenses engagées pour les premiers ont été de 1 617,15 francs et pour les seconds de 1 061,25 francs. Sur le montant total de 2 679 francs versé par la commune, le département a remboursé 893 francs.

Quant à la mortalité infantile, qui était de 21,73 % des décès en 1893, grâce à l'amélioration des conditions d'habitat et les progrès de l'hygiène, elle a régressé sensiblement au cours des années puisqu'en 1910, elle n'était plus que de 13,37 %.

Par ailleurs, les tableaux de recensement font ressortir une amélioration de la santé des conscrits : en 1885, 18 aptes sur 32, en 1889, 34 sur 45, en 1894, 58 sur 92, en 1900, 64 sur 105, en 1905, 109 sur 143, en 1910, 102 sur 115.

A propos de l'hygiène, signalons qu'en ce qui concerne le service de l'eau, une concession avec la Compagnie générale des Eaux est approuvée par le préfet de la Seine le 7 juillet 1886. Les habitants pourront alors s'approvision-

ner en eau potable gratuitement au moyen de 17 bornes-fontaines. Auparavant, ils puisaient l'eau dans les quelques puits existants ou dans la Seine.

En 1894-1895, les Soeurs de Saint Vincent de Paul, appelées par Mlle Roland Gosselin, - qui a soutenu financièrement l'établissement de la paroisse Notre-Dame d'Alfortville,- se sont installées au 46 rue Louis Blanc dans un édifice nouvellement construit.

Elles sont, à cette époque, les seules infirmières bénévoles à aller soigner à domicile les tuberculeux et les bronchiteux, les vieillards et les enfants, les blessés et les estropiés.

Leur dispensaire donne gratuitement des consultations médicales et des soins appropriés : un médecin est là les mardis et samedis après-midi et les vaccinations sont faites le 1^{er} mardi du mois.

À propos de la tuberculose, que *La Voix des Communes* du 20 février 1904 désigne comme « le fléau qui sévit dans les milieux populeux », elle occasionne de grands ravages parmi la population alfortvillaise provoquant en :

- 1893, 16,95 % des décès,
- 1900, 18,05 %
- 1905, 22,99 %
- 1910, 21,65 %

Au début du siècle dernier, il y avait sur Alfortville 5 médecins, autant de pharmaciens, 3 sages-femmes ; la commune comptait alors près de 15 000



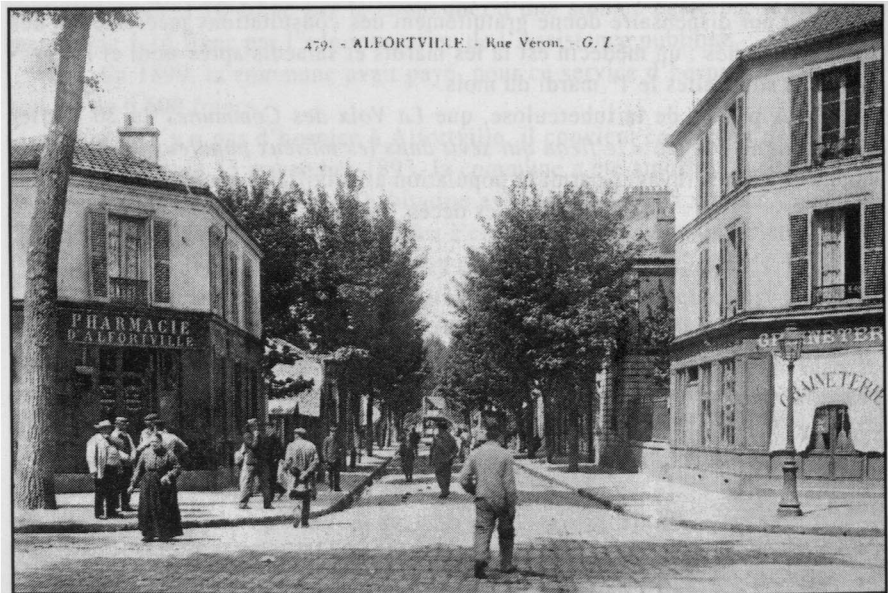
Le dispensaire des Soeurs de Saint Vincent de Paul

habitants. Précisons que le nombre de médecins et de pharmaciens s'établit ainsi pour les années suivantes :

- 1886 : un seul médecin et un seul pharmacien pour une population de 6 603 habitants (signalons qu'il s'agit de la pharmacie Paul-Gabriel Meynet établie dans le quartier Nord bien avant la création de la commune d'Alfortville, puisque dès 1880, il était président de la commission d'initiative créée pour la formation de la nouvelle commune)

- 1896 : trois médecins et trois pharmaciens pour 11 634 habitants.

- 1910 : six médecins et six pharmaciens pour 17 455 habitants.



- La pharmacie P.G. Meynet

- Première pharmacie d'Alfortville, avec laboratoire fabricant divers produits :
« Quina d'Alfortville », dragées Meynet aux extraits de foie de morue.

Le 3 janvier 1907, un dispensaire municipal au 54 rue Jules Guesde ouvrait gratuitement ses portes aux indigents, aux familles nécessiteuses « non inscrites aux rôles des 4 contributions pour une somme inférieure à 25 francs ».

Tous les Alfortvillais, pouvaient néanmoins bénéficier des services payants :

- consultation médicale, 4 francs.
- pansement simple, 3 francs.
- ventouse scarifiée, 3 francs.
- pointes de feu, 3 francs.
- extraction de dent, 3 francs.

- badigeonnage teinture d'iode, 1,5 franc.

Ils ne s'en privent pas, comme en témoigne le tableau ci-après :

Années	Consultations	Pansements	Soins dentaires	PesageMesurages Colonies scolaires
1907	2 246	1 143	Inconnus	Inconnus
1908	3 224	3 602		
1909	3 287	4 761		
1910	2 577	5 205		
1911	2 872	4 053		
1912	2 509	3 647		
1913	2 461	4 656		
1914	2 201	4 498		
1915	2 524	1 825		
1916	4 225	2 180		
1917	4 817	1 928		
1918	4 293	2 112		
1919	3 201	1 856	230	
1920	1 601	2 917	265	310
1921	3 009	4 993	531	400
1922	2 039	3 244	426	500
1923	1 855	3 749	343	480
1924	1 976	5 259	329	420

Réalisation municipale importante, le dispensaire municipal était d'autant plus poussé à améliorer la qualité de ses services que l'établissement des sœurs de Saint Vincent de Paul situé tout à côté jouissait d'une faveur certaine. Il faut aussi se reporter au contexte politico-religieux de cette époque. En effet, la municipalité de ces années était administrée par des libres-penseurs dont les idées antireligieuses étaient très virulentes. Dans les années 1890, ils s'étaient opposés vainement à la création de l'église Notre-Dame d'Alfortville.

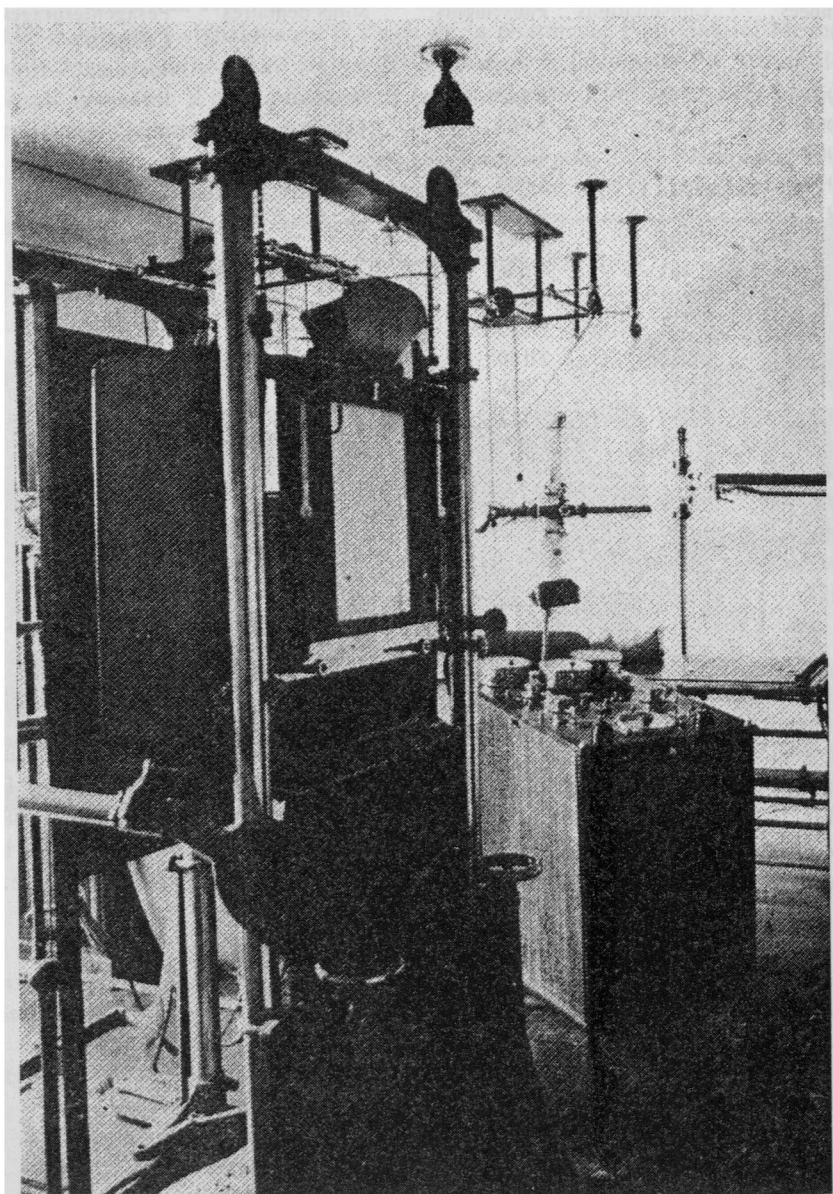
Ainsi pour l'année 1912, voici quelques chiffres :

Nombre de malades traités :

	Dispensaire municipal	Dispensaire St Vincent de Paul
- tuberculeux	124	300
- non tuberculeux	1 205	900

Nombre de consultations données :

- tuberculeux	609	1 500
- non tuberculeux	1 900	1 200



Au dispensaire municipal, la salle de radio en 1929

Il est à noter que l'importance des traitements des tuberculeux par le dispensaire des religieuses s'explique par le fait que son médecin était secrétaire général honoraire de l'Oeuvre des tuberculeux pauvres.

C'est le 10 octobre 1909, au cours d'un grand rassemblement fraternel présidé par le citoyen Jaurès, que la municipalité fête la consécration des diverses réalisations communales dont le dispensaire municipal de la rue Jules Guesde et l'Asile des vieillards de la rue des Camélias. Ce rassemblement festif était destiné à marquer les réalisations communales effectuées par la municipalité, au cours des derniers mandats, et à en donner une publicité importante.

Les dépenses annuelles pour le dispensaire municipal s'élevaient avant 1929 à 3 281 francs, et, pour l'année 1938 à 27 250 francs, augmentation qui s'explique par le fait que de nouvelles installations ont été réalisées : 3 salles pour radiologie, chirurgie et rayons ultra-violet.

Les tarifs des consultations du dispensaire municipal en 1930 sont les suivants :

- médicale, 6 francs
- pansements, 3 francs
- pose de ventouses, 3 francs
- piqûres, 3 francs
- extraction de dent, 5 francs
- plombage de dent, 8 francs

Les soins restent gratuits pour les personnes nécessiteuses.

Pour l'année 1934, plus de 33 000 actes médicaux ont été effectués.

En avril 1925, après la création de la chapelle du culte catholique dans le quartier Saint-Pierre au Sud de la commune, un centre d'œuvres catholiques comprenant un dispensaire est créé sous la direction de Mlle Jeanne Auvert.

Ce centre aura une existence légale par sa déclaration comme association sous la dénomination « Société Saint-Pierre ».

Un médecin y assurait le service de soins des nourrissons et de leurs mères.

Ce dispensaire était installé jusqu'en 1939 au 27 quai Jean-Baptiste Clément. Il fut ensuite transféré à l'entrée de la rue de Lisbonne (à l'époque vers la jonction avec la rue de Choisy) dans un ancien bistrot abandonné et transformé en conséquence pour répondre à sa fonction nouvelle.

Le service médical pour les enfants et les futures mères était assuré bénévolement par le docteur Henri Martin, médecin dont le cabinet était à Saint Maurice.

Actuellement les dispensaires de Saint-Vincent-de-Paul et de la Société Saint-Pierre ont disparu.

Le dispensaire municipal, devenu Centre municipal de Santé, a élargi ses compétences et assure toujours la prévention et les soins pour tous.

Aujourd'hui, une polyclinique existe à Alfortville. Il s'agit de l'ancien-

ne clinique « la Régence » de Maisons- Alfort qui s'est installée, rue Marcel Bourdarias et a été ouverte en juillet 1993 en prenant la dénomination de « La Concorde ».

HENRI LESOIN
COMITÉ D'HISTOIRE DU CONFLUENT D'ALFORTVILLE

SOURCES :

- Département de la Seine, *Etat des communes. Alfortville*, Edition Montévrain, 1901.
- Archives municipales d'Alfortville
- Bulletin municipal d'Alfortville.
- L. COMBY, *Alfortville, commune de banlieue*, Thèse de docteur en histoire contemporaine, 1966.
- L. COMBY, *Au Confluent des libertés, Alfortville 1860-1939*, Editions Val Arno, 1987.